

## Québec ne gagnera pas mais perdra de l'argent avec la TPS, assure Levesque

Québec (PC)

La nouvelle TPS québécoise ne rapportera pas un sou de plus au gouvernement du Québec au cours des trois prochaines années. Au contraire, elle occasionnera un manque à gagner de 19 millions \$ et des

pertes de revenus encore plus substantielles au cours des années suivantes.

Voilà ce qu'a soutenu hier à l'Assemblée nationale le ministre des Finances, M. Gérard D. Levesque, en réponse aux attaques de l'Opposition péquiste à ce sujet en Chambre.

«Ceux qui disent: 'voici une nouvelle taxe', eh bien, ils informent mal la population, a-t-il déclaré. Il ne s'agit pas de revenus additionnels pour le gouvernement du Québec.»

Le gouvernement estime qu'il perdra 19 millions \$ au change au cours

des trois prochaines années, et plus de 300 millions \$ par an par la suite, a-t-il soutenu.

Pour la période 1990-1993, le gouvernement percevra 185 millions \$ de plus en taxes grâce à la nouvelle TPS québécoise. Ces gains seront toutefois annulés par des dépenses évaluées par Québec à 204 millions \$, notamment en crédits d'impôt remboursables pour compenser les effets de la taxe auprès des plus démunis.

Le critique péquiste en matière de finances publiques, le député de Labelle Jacques Léonard, a par ailleurs reproché au ministre de n'avoir pas annoncé clairement ses intentions à ce sujet dans le budget du 26 avril.

«Le ministre des Finances nous a avoué que la solution avait été trouvée avant le 26 avril, dit-il. Des centaines de millions de hausses de taxes avaient ainsi été cachées aux députés et à la population», s'est-il indigné.

### Rien à cacher

M. Levesque a rétorqué qu'il n'avait «rien à cacher» au moment du budget, que l'entente avec le gouvernement fédéral n'était pas encore conclue et qu'il ne pouvait, de ce fait, en dévoiler les termes.

Affirmant sa bonne foi, le ministre a soutenu qu'il saurait «confondre (les péquistes) dans leurs derniers retranchements» lors de la commission parlementaire à ce sujet prévue pour demain.

La commission du budget et de l'administration «examinera» le contenu de l'annexe à la déclaration ministérielle lue par M. Levesque jeudi dernier à l'Assemblée nationale au sujet de l'administration de la TPS et la réforme des taxes à la consommation au Québec.

Le ministre avait alors annoncé que dès le 1er janvier 1991, la taxe de vente passerait de 9 à 8 pour cent mais tout en s'appliquant dorénavant à tous les produits (y compris les vêtements, les meubles et les livres), puis à 7 pour cent le 1er janvier 1992 alors que son application serait étendue également aux services qui ne sont pas déjà taxés.

## Séguin discutera de son avenir avec Bourassa

Québec (PC)

Toujours fermement opposé à la taxe sur les produits et services (TPS), le ministre du Revenu Yves Séguin discutera aujourd'hui avec le premier ministre Robert Bourassa de son avenir au sein du gouvernement.

«M. Séguin remet en question certaines choses», a confirmé hier son attaché de presse, M. Carol Mathieu. Le ministre se demande «ce qu'il va faire au niveau politique, ce qu'il va faire au niveau du gouvernement», dit-il.

Le ministre du Revenu, qui cumule également le portefeuille du Travail, poursuivait de son côté la réflexion entreprise jeudi lorsque son collègue des Finances, M. Gérard D. Levesque, a annoncé que Québec emboîterait le pas au gouvernement fédéral et créait à son tour une TPS pour remplacer l'actuelle taxe de vente provinciale à compter du 1er janvier prochain.

Il refusait encore hier de répondre aux questions des journalistes. Il ne s'est pas présenté non plus à l'Assemblée nationale où les députés, réunis en séance extraordinaire, ont adopté la loi créant la commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.

M. Séguin s'est plusieurs fois publiquement opposé à la TPS fédérale et à tout projet de même nature au niveau provincial au cours des derniers mois, soutenant que cette forme d'imposition est inéquitable et qu'elle favorise les entreprises au détriment des simples contribuables. Sa croisade lui avait valu le surnom de «Robin des bois» du cabinet Bourassa.

### La même opinion

«Disons-le carrément, le projet de TPS m'horripile», a-t-il déjà affirmé.

L'attaché de presse du ministre soutient «qu'aux dernières nouvelles, l'opinion de M. Séguin au sujet de la TPS n'a pas changé».



Yves Séguin, ministre du Revenu et du Travail

M. Mathieu affirme que son patron a l'intention de «discuter de la situation» avec M. Bourassa aujourd'hui à l'occasion de la réunion hebdomadaire du conseil des ministres.

Démissionnerait-il du gouvernement? Conserverait-il uniquement la responsabilité du Travail pour se départir de celle du Revenu, s'épargnant ainsi la tâche d'administrer lui-même la perception d'une taxe avec laquelle il est en désaccord? Quitterait-il le caucus libéral en signe de protestation?

«Les hypothèses seront examinées avec le premier ministre», dit M. Mathieu, sans plus de précisions.

Agé de 39 ans seulement, M. Séguin est diplômé en droit des affaires, spécialisé en fiscalité. Élu la première fois député de la circonscription de Montmorency, dans la région de Québec, le 2 décembre 1985, il a été aussitôt nommé responsable d'une commission d'étude sur l'application des lois fiscales au Québec jusqu'à ce que le premier ministre le nomme ministre du Revenu le 30 juin 1987.

## Peterson admet que les libéraux pourraient être défaits demain

Sudbury (PC)

Après avoir affirmé en début de journée que la course se jouait maintenant entre deux partis, «nous et le NPD», le premier ministre ontarien David Peterson a admis un peu plus tard que les libéraux pourraient être défaits au scrutin qui doit avoir lieu demain.

S'adressant à 150 partisans réunis à Ottawa, M. Peterson a déclaré qu'il existait une réelle possibilité que le Nouveau Parti démocratique forme le prochain gouvernement, conseillant ensuite à son auditoire de «réfléchir à cette éventualité».

A quelques heures de la fin de la campagne électorale, le premier ministre libéral est resté fidèle à la ligne de conduite qu'il s'est donnée en début de semaine, s'attaquant en priorité aux «socialistes».

Depuis qu'un sondage a relégué sa formation au deuxième rang dans les préférences des électeurs, derrière les néo-démocrates, l'évocation de la Grande Dépression de 1929, les menaces de faillites et les prédictions de pertes d'emplois ont succédé aux critiques adressées aux conservateurs dans les discours de M. Peterson.

«Le NPD prône une philosophie vieille de 50 ans», a ironisé M. Peterson devant un groupe de libéraux de Thunder Bay, prédisant un retour aux épreuves de la crise sous un gouvernement néo-démocrate. A plusieurs reprises, hier, il a réitéré ses projections selon lesquelles le NPD fera disparaître 100 000 emplois en Ontario avec son programme, et a affirmé que les politiques du NPD étaient décidées par des syndicats comme celui de la Fonction publique ontarienne.

### Bob Rae

De son côté, le chef néo-démocrate s'est rendu sur les lieux de l'incendie de pneus survenu en février, à Hagersville, une catastrophe écologique qu'il a qualifiée de «symbole de ce qui ne va pas avec le gouvernement libéral».

Il a reproché aux libéraux d'avoir prétexté la défense de l'environnement pour imposer une taxe de 5 \$ le pneu, qui a jusqu'à présent rapporté 50 millions \$, sans jamais être parvenus à régler le problème des pneus usés — on en compte 25 millions dans les dépotoirs de la province.

Et ce n'est qu'après le déclenchement des élections, a poursuivi M. Rae, que les libéraux ont dégagé des fonds à l'intention de deux entreprises de recyclage des pneus usés. Un gouvernement néo-démocrate maintiendrait la taxe jusqu'à ce qu'on ait investi les 50 millions \$ dans des programmes de recyclage adéquats, et l'abolirait ensuite, a promis M. Rae.



En route pour Oakville et Toronto, David Peterson est passé hier par l'aéroport de la région d'Hamilton. Il se penche pour saluer un jeune admirateur qui lui faisait signe de l'autre côté d'une vitre.

### Mike Harris

A Toronto, pendant ce temps, les travailleurs qui renaissent au poste après un long week-end ont été accueillis à la sortie du train de banlieue par le chef conservateur Mike Harris, venu serrer des mains au cours d'une opération-chaîne aux résultats mitigés. Pressés, beaucoup de banlieusards sont passés sans même s'arrêter.

A un électeur qui lui demandait s'il appuierait un gouvernement minoritaire libéral, M. Harris a répondu que non. La veille, il avait expliqué qu'il ne soutiendrait pas le NPD si celui-ci parvenait à former un gouvernement minoritaire, parce qu'il croyait toujours pouvoir remporter le scrutin de demain.

Plus tard, hier, M. Harris s'est engagé à restaurer la confiance des électeurs envers les politiciens en «nettoyant» le gouvernement. Pour rendre au gouvernement sa crédibilité, un gouvernement conservateur, entre autres mesures, resserrerait les règlements sur les conflits d'intérêts et instituerait une nouvelle enquête sur le scandale Patricia Starr.

## LA COMPOSITION DE LA COMMISSION SUR L'AVENIR DU QUÉBEC

Québec (PC)

L'identité de la majorité des membres de la commission parlementaire sur l'avenir du Québec a été connue, tard hier soir, après leur élection par l'Assemblée nationale.

Tel que convenu, MM. Michel Bélanger et Jean Campeau présideront la commission.

Outre le premier ministre Robert Bourassa, les neuf autres députés libéraux membres de la commission seront les ministres Claude Ryan (Éducation) et Gil Rémillard (Affaires intergouvernementales canadiennes), Mmes Claire-Hélène Hovington (Matane), Louise Bégin (Bellechasse) et Christiane Pelchat (Vachon), et MM. Russell Williams (Nelligan), Guy Bélanger (Laval-des-Rapides) et Cosmo Maciocia (Viger).

Les députés Ryan, Williams et Maciocia sont perçus comme des fédéralistes très engagés tandis que MM. Rémillard et Bélanger ont maintes fois exprimé des vues plus nationalistes. Les autres représentants libéraux sont plus difficiles à classer à cet égard.

Les députés péquistes membres

de la commission, outre le chef de l'Opposition Jacques Parizeau, seront Mmes Pauline Marois (Tatillon), Jeanne Blackburn (Chicoutimi) et Louise Harel (Hochelaga-Maisonneuve), de même que MM. Guy Chevette (Joliette), Jacques Brassard (Lac-Saint-Jean) et Jacques Léonard (Labelle).

Richard Holden, député de Westmount, représentera le Parti égalité.

On a également nommé les quatre syndicalistes qui siègeront à la commission. Il s'agit des représentants des quatre grandes centrales syndicales, Gerald Larose de la CSN, Lorraine Pagé de la CEQ, Louis Laberge de la FTQ et Jacques Proulx de l'UPA.

Seront également membres le président de l'Union des municipalités régionales de comté, Roger Nicolet, et celui de l'UMQ, Jean-Louis Desrosiers.

Enfin, le représentant du mouvement coopératif sera le président du Mouvement Desjardins, Claude Béland.

Il reste à nommer les quatre représentants du monde des affaires et celui du monde culturel ou universitaire.

# UN AN APRÈS

Parce que le climat de travail continue de se détériorer dans les établissements de santé;  
Parce que les infirmières vivent encore les ravages causés par la loi 160;  
La F.I.I.Q. continue de se battre contre cette loi abusive.



«BOURASSA

REPRENDS TA PILULE,

PARCE QU'ON NE LÂCHERA PAS.»

FÉDÉRATION DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC

# Forum

## ÉDITORIAL

### Une rentrée sobre à Bishop

Jean VIGNEAULT

**A** en croire les premiers appels téléphoniques reçus au poste de police Ascot-Lennoxville, la rentrée des étudiants de l'université Bishop allait s'effectuer en 1990 au même rythme que les fameuses manifestations des années passées: sur un ton de beuveries, de pillages, de bruits excessifs, d'irrespect total de l'environnement physique et humain.

Il y a eu effectivement du tapage, des exagérations, des manifestations de mauvais goût. Mais de quoi justifier l'entrée des troupes pour contenir les fêtards trop entreprenants? Apparemment pas.

Certes, Lennoxville étant une petite municipalité, ses habitants sont sûrement dérangés quand arrivent plusieurs centaines d'étudiants qui se retrouvent après trois mois de vacances ou qui, pour les nouveaux, découvrent un milieu de vie différent. Si Sherbrooke augmentait de 25 000 étudiants tout d'un coup, on s'en ressentirait durant quelques jours. Les jeunes font naturellement la fête et cela perturbe joliment la quiétude d'une ville comme Lennoxville. Mais n'est-ce pas un petit prix à payer pour toute l'activité économique, humaine et culturelle que vaut à Lennoxville la présence d'un campus universitaires qui rassemble surtout des étudiants en sciences humaines?

On aurait pu souhaiter après les interventions du recteur Hugh Scott, du maire Duncan Bruce, du conseil étudiant et des forces policières, que tout se serait passé dans un calme digne d'un monastère. Mais il ne faut tout de même pas charrier et exiger des étudiants qu'ils débarquent en ville comme on entre au cloître, en rangs serrés et en silence respectueux.

On a été loin en fin de semaine d'atteindre les profondeurs de la bêtise vécue au printemps dernier et on peut sans doute parier que la brigade étudiante, la surveillance policière et le bon sens même des étudiants feront de cette rentrée, une fête un peu bruyante, mais joyeuse et civilisée. Il ne faudrait quand même pas voir dans chaque étudiant une menace à la paix publique et un danger pour l'environnement.

### Des exploiters ou des martyrs?

**P**endant que les pays occidentaux se serrent la ceinture, que les citoyens de ces pays, dont le Canada, essaient d'échapper à l'emprise de la récession, que des milliers de travailleurs perdent leur emploi, ou craignent de le perdre, que l'économie vacille, que des crises aiguës nous frappent de plein fouet à Oka et dans le Golfe Persique, les pages de nos cahiers de sport sont noircies des malheurs des divas de la Ligue Nationale de hockey.

Les Richer, Roy, Carbonneau, Swoboda, Corson, Ludwig, Coffey et cie, se lamentent à tous les saints du ciel parce que les directeurs-gérants ne leur offrent pas les millions qu'ils exigent et, pire, qu'ils croient valoir. Ou parce que les équipes ne veulent pas renégocier des contrats qu'ils avaient signé de bonne foi il y a quelques années.

Les athlètes professionnels n'ont pas à se soucier de tous les problèmes socio-économiques du monde avant de négocier leurs contrats. Mais quand ils se plaignent comme des bébés, quand ils veulent la lune, ils faussent le système de valeurs sur lequel s'érige la société. Et c'est grave, parce qu'ils sont devenus des vedettes, des modèles, des points de repère, parce qu'ils occupent une place de choix dans les médias dont ils se servent pour mousser leur publicité.

Les propriétaires et les gérants ont leur part de responsabilité quand ils cèdent au chantage de ces prima donna qui n'ont que peu de respect pour le sport qu'ils pratiquent et qui est en péril à cause de leur égoïsme. Propriétaires et joueurs éprouvent également peu de respect pour les amateurs qui s'évertuent à suivre leurs exploits et qui ont peine à payer le prix faramineux des billets pour avoir le privilège de s'asseoir dans les gradins du Forum.

On ne demande pas aux athlètes de se sacrifier et de se laisser exploiter. En revanche, on voudrait bien qu'ils cessent de rire de nous en se prenant pour des réincarnations des martyrs canadiens.

## OPINION DES AUTRES

### Le sexe des anges

**L**es observateurs de la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH) sont sûrement de bonnes gens qui ne feraient pas de mal à une mouche. Ce sont aussi des gens naturellement portés vers l'underdog et c'est sans doute pourquoi, dans la crise amérindienne actuelle, ils ont tendance à considérer les Mohawks et même les Warriors comme les «bons» et la Sûreté du Québec ou l'armée canadienne comme les «méchants».

Que des défenseurs des droits de l'Homme se fassent les défenseurs des opprimés et sermonent ceux qui bafoient les droits fondamentaux, personne ne les en blâmera. Mais on a quelquefois l'impression que ces organismes officiels de défense des droits accordent davantage d'importance aux droits des marginaux qu'à ceux de la majorité.

Au Québec, les positions de la Li-

gue des droits et libertés, organisme affilié à la Fédération mondiale des droits de l'Homme, ont souvent donné lieu à de joyeux malentendus.

Dans les conflits du secteur public, par exemple, la Ligue des droits et libertés accorde une attention particulière au processus de libre négociation. Gare à l'État-employeur s'il court-circuite le processus de négociation, légifère pour enlever le droit de grève ou impose un décret.

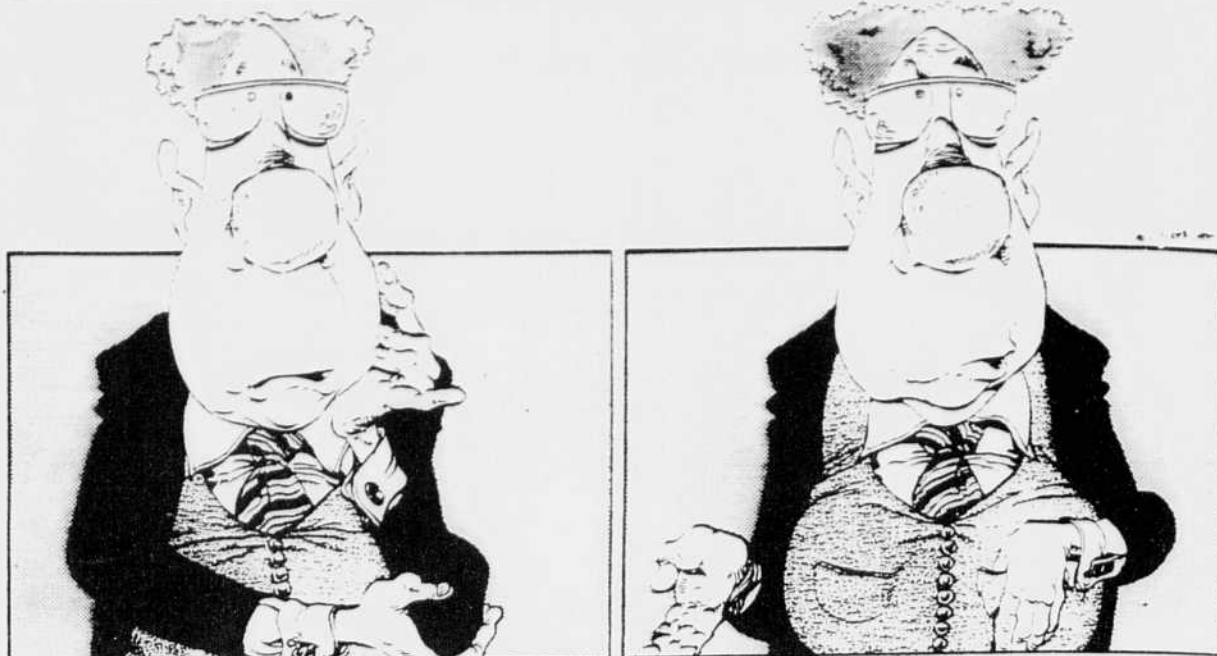
On est toutefois beaucoup plus discret quand il s'agit de défendre les pauvres usagers. Rarement a-t-on dénoncé les grévistes qui faisaient pâtir des centaines de malades ou de vieillards dans les hôpitaux et les centres d'accueil. Les déclarations à la défense des usagers du transport en commun, souvent victimes de longs conflits, ont été encore plus rares.

Pierre Vennart  
La Presse

C'est à se demander si, dans ces conflits, il n'y aurait que des «méchants patrons» et de «bons syndicats». Tant pis pour les usagers qui, aux yeux des organismes de défense des droits, n'existent pratiquement pas.

Il ne faut donc pas s'étonner que la Fédération internationale ait dénoncé les abus de la Sûreté du Québec aux barricades, appuyé les Amérindiens, mais tenu fort peu compte des droits des gens de Châteauguay ou d'Oka. Pour tout dire, les observateurs peuvent retourner chez eux et méditer du Québec si bon leur semble. Leur contribution pour résoudre la crise amérindienne a, plus souvent qu'autrement, ressemblé à une discussion d'intellectuels sur le sexe des anges!

Pierre Vennart  
La Presse



«Pourquoi tout ce bla-bla sur la récession? Je suis encore endetté de 48 000 \$ à cause des années de prospérité!»

## TRIBUNE LIBRE

### Des correctifs sur l'Eglise de Mgr Payeur

**D**ans un article destiné au bulletin diocésain «Ensemble» et que La Tribune avait publié le 28 nov. 1988, ainsi que dans une conversation téléphonique avec un journaliste qui en avait fait le contenu d'un article en date du 14 juillet 90, je faisais quelques affirmations, me basant sur les sources qui m'étaient disponibles alors. Quelques-uns de ces énoncés, m'assure-t-on, ne sont pas conformes à la vérité et auraient contribué à jeter du discrédit sur Mgr R. Payeur et sur la Fraternité qu'il dirige. Je voudrais dans ces quelques lignes apporter les correctifs qui s'imposent.

1) Une affirmation concernait les liens présumés du groupe avec le mouvement rosicrucien. Comme il est dit dans les documents publiés par Mgr Payeur (Renseignements généraux, page 4) que la véritable Tradition chrétienne à laquelle il se réfère est «magique, initiatique et ésotérique», au point que les sacrements de l'Eglise seraient des «actes magiques ayant leurs effets spirituels par la simple performance du geste» (Revue Les-sens-ciel, vol. 2, no. 1, page 113), comme également la Fraternité qu'il dirigeait portait le nom de «Rosae Crucis» (de la Rose-Croix), j'en avais déduit alors qu'on y poursuivait les mêmes démarches que Mgr Payeur avait explorées au cours de ses affiliations avec le mouvement martiniste et la Rose-Croix de Max Heindel, dans les années antérieures. Mgr Payeur m'assure qu'il a coupé tout lien avec ces mouvements depuis 1985. Il don-

nait en 1987 au groupe qu'il dirige, le nom de Fraternité sacerdotale St-Jean l'Évangéliste. Ces précisions m'amène donc à retrancher mes avancées à ce sujet comme non fondées désormais.

2) J'affirmais aussi que, dans cette perspective communément appelée «gnostique», le salut de la personne est obtenu à force de bras par ses efforts de connaissance, par le travail effectué par sa propre conscience et par la démarche initiatique. Mgr Payeur m'assure qu'il n'en est pas ainsi dans son association qui, à l'instar du christianisme traditionnel, considère le salut de l'être humain comme un don gratuit obtenu par la foi au Christ et à sa Parole, même si cette perspective n'exclut pas un effort de l'esprit humain pour découvrir la cohérence et la pertinence des vérités révélées et montrer qu'elles ne sont pas contraires à la saine raison. Le christianisme appelle «théologie» cet effort de compréhension éclairé par la foi. C'est également le sens que donne Mgr Payeur au mot «gnose» quand il se l'applique, soit un approfondissement par la raison des affirmations de la foi. Cette approche serait donc différente de celles que l'on retrouve dans plusieurs nouvelles religions de type ésotérique et que l'on regroupe sous le titre de «gnoses».

3) Dans le premier article, je disais aussi que le Dieu des gnostiques est perçu comme un courant d'énergie cosmique, qu'il s'agit pour l'adepte de capter par des techniques appro-

priées, mises en oeuvre dans ces groupes. Là également Mgr Payeur m'assure qu'il est en désaccord avec cette vision et qu'il adhère à l'image de la divinité qui nous a été révélée par Jésus-Christ, soit la Trinité des personnes réunies dans l'Amour, le Père créateur, le Fils rédempteur et l'Esprit-Saint sanctificateur.

4) J'avançais enfin qu'il n'y avait pas beaucoup de place pour l'Évangile dans le discours de Mgr Payeur. Celui-ci me rappelle qu'il observe le rituel dit de Saint-Pie V, qui était toujours en vigueur dans le Concile Vatican II dans l'Eglise catholique et qu'on y fait une large place à la proclamation des saints Évangiles.

5) Pour ce qui est de la théorie de la réincarnation, les disciples de Mgr Payeur seraient libres d'y adhérer à condition de reconnaître qu'en Jésus mort et ressuscité, il y a possibilité de recevoir la libération totale du poids de ses fautes commises en cette vie ou dans une vie antérieure (qu'on appelle communément le «karma» dans les groupes ésotériques). La réincarnation ne serait donc pas un principe aussi absolu chez lui que dans les autres gnoses.

Voilà donc le rectificatif que je voulais apporter à mes propos afin de ne pas manquer à la vérité et de ne pas nuire aux relations de bon voisinage avec l'Eglise catholique, que Mgr Payeur veut entretenir dans le cadre d'un saine oecuménisme.

Claude Labrecque, ptre

### Les lois de l'Environnement ne sont pas claires

M. Germain Halley,  
Sous-ministre adjoint,  
ministère de l'Environnement

**J'**essaie toujours de comprendre pourquoi des travaux de même nature et effectués légalement, changent subitement de statut, entraînant ainsi des changements au niveau des permis requis. N'ayant pas été invité à participer ou à être représenté au débat entre les différents partis (injustifiable!), je n'ai donc pas pu éclaircir ces points.

Lors de ma rencontre avec vos représentants, je leur ai fait part de cette situation et leur ai fourni une copie de tous les documents. Pourquoi du jour au lendemain, ces travaux deviennent-ils à caractère public et non privés? Est-ce dû à l'intérêt des médias suite aux plaintes de citoyens? Ou dois-je déduire que depuis l'acceptation du projet domiciliaire par le conseil municipal, mes travaux deviennent à caractère public et nécessitent sans autre avis un permis supplémentaire de votre ministère?

Je ne confesse et n'ai jamais confessé avoir procédé sans autorisation du ministère aux travaux de dragage et d'aménagement des berges que j'entreprends périodiquement et cela depuis déjà deux ans. Au contraire, depuis le début des travaux, j'ai moi-même ainsi que des représentants de la municipalité de Deauville, été en contact avec des représentants du ministère à leur bureau de Sherbrooke. Ils nous ont informés que dans un cas comme celui-ci, le permis d'opération devrait être émis par les municipalités. Les représentants locaux du ministère furent alors invités par la municipalité à assister dans les mesures possibles, l'inspecteur municipal dans ce dossier; n'étant pas sous leur juridiction, selon leurs dires, ils ont refusé d'y participer.

J'ai par la suite, obtenu une autorisation signée par M. François Lessard (inspecteur en bâtiments), accompagnée d'une résolution unanime du maire et de 4 conseillers.

Il est vrai que mes travaux accusaient du retard, ce qui n'est pas inhabituel. A ce sujet, j'ai fait parvenir par courrier recommandé les raisons du retard et les étapes à suivre, concernant ces travaux. J'ai de plus, rencontré quelques représentants municipaux qui m'ont confirmé que les

travaux que je planifiais et que j'ai entrepris les 18 et 19 juillet derniers étaient conformes au plan déposé et que je pouvais procéder.

J'aimerais éclaircir ces quelques points:

Les matériaux excavés ne formaient pas le lit de ce cours d'eau avant les travaux de détournement par canalisation effectués au compte de la municipalité entre fin 1978 et mai 1985 lors de l'installation des puits du réservoir et du chemin s'y rendant. Ces travaux effectués inadéquatement (sans renforcer ni stabiliser les nouvelles berges, ont causé des érosions majeures et subséquemment, ont bouché ma partie du ruisseau.

Et en bonne conscience, je vous assure que les travaux de déblayage et d'aménagement entrepris à mon compte, jusqu'à date ont été effectués de façon à minimiser les impacts sur la nature et sur les propriétés riveraines. J'ai effectué la majorité des travaux de dragage durant les réparations du barrage en automne 88 et durant ce même temps, les castors firent des barrages en amont. Le lac s'est ainsi retrouvé à son niveau ori-

ginal, ce qui a permis de faciliter mes travaux et de minimiser les impacts.

Je tiens à vous souligner que ces travaux ont pour but principal de remettre les lieux dans leur état le plus original possible, soit avant la période de travaux entrepris par la municipalité, entre 1978 et 1985, ainsi que le remblayage au niveau des lots 554-9 et 554-10. Si le ministère enlevait ses oeillères et tenait compte de ces faits, nous aurions sûrement la même ligne de pensée.

En ce qui a trait aux demandes qui m'ont été adressées par votre représentant, je ne vois comment je pourrais respecter la date limite du 1er septembre 1990. Ceci dû au fait que je dois obtenir les permis nécessaires avant de procéder, soit de Deauville, de la MRC, du ministère de la Chasse et de la Pêche, ainsi que de votre ministère, car je ne tiens aucunement à aggraver la situation. J'aimerais solliciter une rencontre avec vous et toute autre personne concernée dans ce dossier dans le but d'éclaircir les points mentionnés dans cette lettre et de répondre aux questions qui s'en suivront.(...)

Normand Doyon

### Une étincelle de professionnalisme

**H**abités que nous sommes à dénigrer ou critiquer les services municipaux que nous recevons au cours d'une année, le réflexe d'apprécier ou de remercier vient parfois avec un long retard.

Cependant après avoir bénéficié d'une attention et d'une collaboration extraordinaires de la part des Services récréatifs et communautaires de la ville de Sherbrooke, je dois exprimer ma grande satisfaction et le vif plaisir d'avoir eu à travailler avec les Jacques Petit, Marcel Létourneau et Pierre Bélanger.

Le tournoi provincial des Petites Liges tenu au Champ de Mars a reçu tout le soutien technique (estra-

des, terrain, etc.) nécessaire à son succès. L'empressement de répondre à nos demandes et la qualité avec laquelle elles furent satisfaites méritent un petit coup de chapeau.

La Petite Ligue de baseball Sherbrooke-Lennoxville-Fleurimont peut compter sur un des plus beaux parcs de la province et est en mesure de présenter année après année des événements d'envergure, sachant qu'elle aura l'appui nécessaire des SRC.

Au nom des joueurs, parents, instructeurs, merci d'avoir apporté votre petite étincelle de professionnalisme qui a fait briller davantage le gâteau de notre 40e anniversaire.

Luce Labelle, présidente

### Déprimante télévision

**J**e constate que nos 16 téléromans sont calqués sur les téléromans américains. Manigances, fourberies, injustices y foisonnent. C'est déprimant. La vie nous apporte notre lot de batailles quotidiennes, sans avoir à subir de telles monstruosités à la télévision.

Puisse cette violence verbale cesser et que le CRTC soit plus vigilant. Je me contenterai des émissions à savoir légère et comique.

Louise Parent

# Santé

## Des troubles de la mémoire consécutifs à l'inhalation préventive de poudre d'aluminium

Toronto (PC)

Des mineurs du nord de l'Ontario qui ont inhalé de la poudre d'aluminium pour prévenir des problèmes pulmonaires présentent maintenant des troubles significatifs de la mémoire et d'autres capacités mentales, révèle une étude de l'Université de Toronto.

L'étude présentée à une conférence internationale sur la maladie d'Alzheimer a porté sur le cas d'hommes qui ont travaillé dans des mines d'or entre 1944 et 1979, quand de la poudre d'aluminium sous pression était vaporisée dans les vestiaires de 10 à 20 minutes avant le changement de quart.

L'aluminium était alors considéré comme un métal susceptible de pré-

venir la silicose, causée par la poussière de silice, et reliée au cancer du poulmon.

En 1988 et 1989, les chercheurs ont étudié le cas de 261 mineurs de 60 à 70 ans qui ont inhalé de la poussière d'aluminium et les ont comparés à un groupe de 346 hommes, du même âge, n'ayant pas été exposés à l'aluminium.

Tous ont subi une série de tests pour mesurer la capacité de la mémoire, le raisonnement et autres habiletés mentales.

Parmi les mineurs qui avaient inhalé de l'aluminium, 13 pour cent présentaient des troubles comparativement à cinq pour cent dans l'autre groupe.

«La différence entre les mineurs exposés et les autres est forte», a déclaré Sandra Rifat, une chercheuse.

### Plus de risques

«Ces mineurs présentent deux fois et demi plus de risques de se retrouver parmi ceux qui souffrent de troubles.»

Ce 13 pour cent est beaucoup plus élevé que celui auquel on peut s'attendre dans la population générale, pour ce groupe d'âge, a-t-elle ajouté.

Mais Mme Rifat a tenu à signaler que ces hommes qui montraient une réduction bien définie de leurs facultés mentales n'avaient pas subi d'autres tests pouvant déterminer s'ils souffrent de la maladie d'Alzheimer, une maladie dégénérative causée par une détérioration du cerveau.

«Je ne veux pas utiliser les mots Alzheimer ou encore démence parce que ces deux affections n'ont pas été diagnostiquées, a dit Mme Rifat qui tient à préciser que l'étude indique seulement un «possible» lien entre

l'exposition à l'aluminium et le développement de l'Alzheimer.

Toutefois, ce type de troubles est habituellement le premier symptôme de l'Alzheimer, atteinte cérébrale dont souffrent 300 000 Canadiens âgés de plus de 65 ans.

Mme Rifat a en outre indiqué que des études seront faites sur les mineurs pour voir si certains souffrent d'Alzheimer et pour déterminer si d'autres facteurs augmentent le risque de développer la maladie.

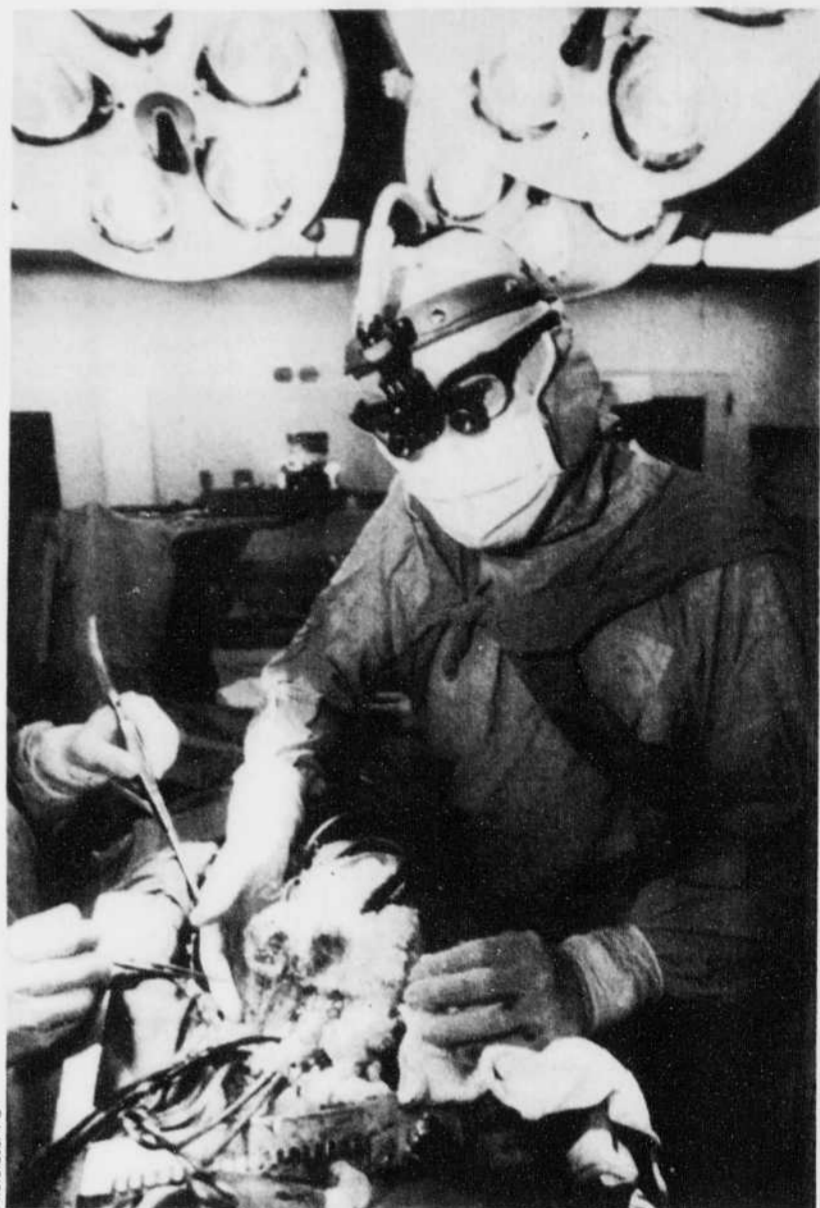
L'industrie minière ontarienne a cessé d'utiliser la poudre d'aluminium en 1979, en partie en raison de la modification des conditions de travail et des inquiétudes grandissantes quant à la dangerosité de l'aluminium pour la santé.

L'étude torontoise n'est qu'une des nombreuses études faites au sujet de l'aluminium comme possible facteur de l'Alzheimer.

Les scientifiques ont commencé à enquêter à ce sujet après avoir trouvé des quantités importantes d'aluminium dans le cerveau de gens décédés d'Alzheimer.

Le vice-président de la santé et de la sécurité pour la société Alcan, John Kelly, a soutenu pour sa part que les mineurs forment un excellent groupe à étudier «en raison des très forts degrés d'exposition sur une longue période. Si l'aluminium est responsable de quelque chose, c'est là que nous devrions le voir.»

«A l'heure actuelle, nous ne croyons pas que ce soit le cas», a dit M. Kelly, expliquant que l'industrie de l'aluminium n'a constaté aucune augmentation de l'incidence de l'Alzheimer chez ses employés qui ont travaillé avec l'aluminium pendant 50 ans.



### Pour mieux voir

Des verres grossissants permettent au chirurgien John Callaghan d'Edmonton, qui tient un coeur enveloppé dans la glace, de ne rien manquer de son travail. Ce médecin compte 3684 opérations du coeur à son actif.

### EN BREF

#### □ Césarienne une fois, césarienne toujours? Non

Washington (PC) — La vieille conception selon laquelle les femmes qui ont accouché une fois par césarienne devront toujours accoucher de cette façon par la suite est une fois de plus remise en question.

Un sondage effectué auprès de 2200 médecins par le Collège des obstétriciens et gynécologues américains a révélé que 63 pour cent des femmes qui ont accouché de façon naturelle après avoir subi une césarienne antérieure ont eu un accouchement tout à fait normal.

La secrétaire de l'organisme, la Dr Mary Jo O'Sullivan, a expliqué que les accouchements par voie vaginale remplacent avantageusement les césariennes à répétition, et qu'ils sont

moins dangereux que les césariennes, notamment parce que celles-ci exigent une intervention chirurgicale.

Les accouchements naturels sont également moins coûteux et les nouvelles mères passent moins de temps à l'hôpital, indiquent les données de l'Association américaine des compagnies d'assurance-maladie pour l'année 1989.

La Dr O'Sullivan a signalé que la pratique des césariennes multiples semble être reliée à l'âge du médecin traitant: 98 pour cent des médecins âgés de moins de 40 ans ont dit encourager leurs patientes ayant subi une césarienne à accoucher de façon naturelle pour les naissances subséquentes, contre 84 pour cent des médecins âgés de plus de 55 ans.

#### □ Taux de diabète en hausse en Europe

New York (AP) — Les taux de diabète sont en hausse en Europe et en Nouvelle-Zélande mais pas en Amérique du Nord, ce qui semble accréditer l'idée que des facteurs dans l'environnement pourraient favoriser cette maladie, vient de révéler une étude.

Ces recherches, dont les résultats sont publiés dans le numéro de juillet de la revue «Diabetes», prennent en compte la plus grave forme de la maladie, à savoir quand un patient est obligé de s'injecter chaque jour de l'insuline. Les gènes sont partiellement responsables mais les scientifiques soupçonnent l'environnement de jouer d'une certaine façon un rôle dans le régime des enfants.

Cette étude, basée sur des travaux effectués dans 10 pays et par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) entre 1966 et 1986, fait notamment état d'une augmentation des taux de 11,5 pour cent par an chez les enfants de moins de cinq ans du Leicestershire (Angleterre), de 12,2 pour cent chez ceux de cinq à neuf ans et de 2,6 pour cent chez ceux de 10 à 14 ans.

Des accroissements similaires ont été enregistrés chez les enfants blancs d'Auckland (Nouvelle-Zélande), en Pologne, en Autriche, en Suède, en Finlande et en Norvège, ainsi qu'au Japon. Aucune tendance significa-

tive ne se dégage par contre dans cinq Etats américains passés au crible, mais les chercheurs soulignent qu'ils pourraient avoir manqué de données.

#### □ Transfusion de sang de cordon ombilical

Baltimore, Maryland (AFP) — Pour la première fois aux Etats-Unis, une transfusion de sang de cordon ombilical a été effectuée sur un petit garçon de quatre ans, atteint d'une forme rare et mortelle de leucémie, a-t-on appris auprès du centre hospitalier Johns Hopkins de Baltimore (Maryland).

Le sang transfusé provenait de la soeur de Michael Sancilio, née le 1er mai dernier. Les médecins ont découvert en avril dernier que le petit garçon était atteint d'une forme rare de leucémie et lui donnent au maximum un an à vivre.

Ils ne pouvaient donc attendre que la petite fille atteigne l'âge minimum de six mois pour effectuer une éventuelle greffe de moelle osseuse dans le cas où la fillette se serait révélée une donneuse compatible. Les parents de Michael et son frère de sept ans ne sont pas des donneurs compatibles.

Le docteur John Wagner a précisé avoir injecté trois seringues de sang dans un vaisseau proche du coeur de l'enfant. Les transfusions ont été effectuées après que Michael ait subi un traitement de chimiothérapie pour détruire ses cellules cancéreuses.

Les cellules transfusées de sa petite soeur devraient intégrer sa moelle osseuse et commencer à former de nouvelles cellules de moelle dans 30 jours, a expliqué le médecin. Ce type de transfusion a déjà été effectué en France à deux reprises et une fois aux Etats-Unis mais pour lutter contre une autre affection, la maladie de Fanconi.

Le sang du cordon ombilical est particulièrement riche en cellules utilisées pour produire la moelle osseuse.

# QUELS RABAIS! DÉBUTEZ LA SAISON À LA BOUTIQUE DE HOCKEY SEARS



**RABAIS 15%\***

Tous les gants et équipements de protection pour le hockey.  
Ord. 12,99\$ - 139,99\$. Ch.....11,04\$ - 118,99\$

**RABAIS 25%\***

Tous les bâtons de hockey Sherwood. Formats junior et senior.  
Sears ord. 12,99\$ - 22,99\$. Ch.....9,74\$ - 17,24\$

\*Sur articles à prix ordinaires, sauf marchandise en réclame



**RABAIS 10\$-30\$**

Rabais 30\$. Bauer Pro 92 pour hommes... nos meilleurs patins Bauer. Dessus en cuir et nylon, semelle anatomique. Renfort à la cheville. Pointures 7-11 avec 1/2. Sears ord. 159,99\$. Paire.....129,99\$  
Rabais 10\$. Patins Bauer Junior Suprême. Pointures 3 à 6. Ord. 99,99\$. Paire.....89,99\$  
Rabais 10\$. Patins CCM T900 pour hommes. Pointures 7 à 12. Ord. 99,99\$. Paire.....89,99\$  
Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears.

**RABAIS 20%\***  
Tous les accessoires de hockey Holmont®.

**RABAIS 50%**  
Ruban 1/2" pour hockey.  
Ord. 1,99\$. Ch.....99c

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 8 SEPTEMBRE 1990

sauf avis contraire, dans la limite des stocks disponibles.

**SEARS**

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 lundi et mardi; de 9h30 à 21h du mercredi au vendredi; de 9h à 17h le samedi. Sherbrooke, Carrefour de L'Estrie, 563-9440. Copyright Canada, 1990, Sears Canada Inc.

# Vivre

## SOYEZ JUGE

Me André Collard en collaboration avec Me M. cheline Plante



### Un chauffeur de taxi, un consommateur?

Un chauffeur de taxi peut-il être considéré comme un consommateur au sens de la Loi sur la protection du consommateur lorsqu'il achète d'un commerçant un véhicule automobile pour les fins de son travail?

**FAITS:**

Un chauffeur de taxi a acheté un véhicule d'occasion d'un commerçant afin de l'utiliser pour les besoins de son travail. Il désire remettre le véhicule au vendeur et récupérer la somme qu'il avait payée pour les motifs suivants: il n'a appris, que quelques mois après avoir acheté le véhicule, que celui-ci avait été accidenté. Il prétend que s'il avait été au courant de cette situation, il n'aurait pas acheté ce véhicule. De plus, l'étiquette obligatoire selon la Loi de protection du consommateur n'était pas conforme puisqu'elle indiquait un kilométrage différent de celui inscrit au contrat de vente. Le vendeur prétend que la Loi sur la protection du consommateur ne s'applique pas car l'acheteur n'est pas un consommateur au sens de la Loi.

**QUESTION:**

D'après vous, le chauffeur de taxi est-il couvert par la Loi sur la

protection du consommateur?

**DÉCISION:**

La Loi sur la protection du consommateur définit le terme consommateur en précisant qu'il s'agit d'une personne physique, mais exclut le commerçant qui se procure un bien aux fins de son commerce. Toutefois la Loi ne définit pas le terme commerçant.

Le Tribunal assimile le chauffeur de taxi au camionneur artisan qui est considéré consommateur et non commerçant.

Toutefois ce n'est pas sur ce motif que le Tribunal se pose pour accueillir l'action puisque le chauffeur a signé le contrat de vente en connaissance de cause et sans exiger de modification. C'est l'omission par le vendeur de déclarer à l'acheteur que le véhicule avait été accidenté qui a été considéré par le Tribunal comme de la fausse représentation.

**REFERENCE:**

Pour obtenir copie de ce jugement, veuillez en faire la demande à: AIDE JURIDIQUE (54) a/s Denise Bachand 225, rue King Ouest, bur. 234 Sherbrooke (Québec) J1H 1P8

# Deux jeunes partagent le même prénom et ... la même passion, bâtir

Alain GOUPEL

Sherbrooke

**Des cabanes**

Maxime Vachon et Maxime Mercier ne partagent pas seulement le même prénom. Ils ont aussi en commun une seule et même passion: bâtir.

Les deux jeunes hommes, âgés respectivement de 11 et 14 ans, n'ont peut-être pas encore la réputation de «Roland et Napoléon», mais à voir la magnifique remise de jardin, construite de leurs propres mains, on peut dire à tout le moins qu'ils sont tout aussi «entrepreneurs» que les illustres quinquailleurs québécois.

Cet été, pendant que leurs amis se la coulaient douce dans la piscine du parc Coeur-Immaculé, nos deux jeunes entrepreneurs du quartier Est sciaient, équarissaient, clouaient, calculaient (souvent sous un soleil de plomb), pour parvenir à leur objectif.

Si la fierté se lit aujourd'hui sur leurs visages, elle n'a cependant rien de prétentieuse. Elle est de celle qui s'exprime spontanément: sans vanité, sans artifices. Car, il faut bien le dire: tous deux n'en sont pas à leurs premières... planches.

«J'ai toujours aimé construire des cabanes, lance Maxime Vachon. J'avais 5 ans lorsque j'ai construit ma première maison dans un arbre, au bout de la rue», en montrant du doigt le bosquet qui surplombe la rue Hocquart, où habite Maxime Mercier. Ce dernier avoue quant à lui avoir toujours eu un penchant pour le bricolage. «J'aime bien toucher à toutes sortes d'affaires: le bois, mais aussi l'électronique. J'aimerais ça étudier là-dedans plus tard», dit celui qui entame sa 4<sup>e</sup> année au collège des Frères du Sacré-Coeur de Bromptonville.

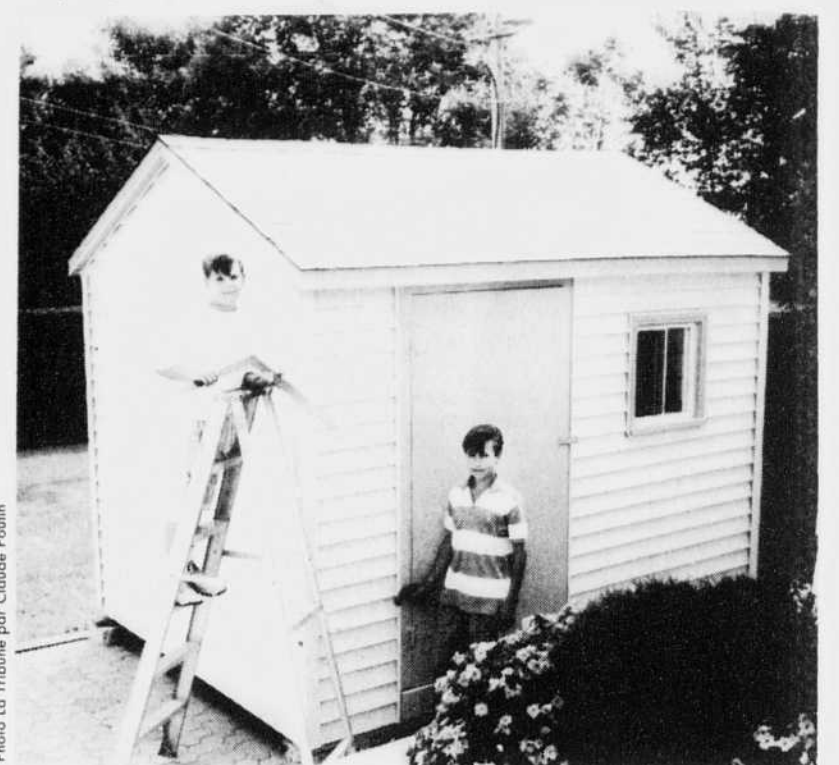
Pour parvenir au résultat que l'on connaît, les Maxime ont dû faire appel à leurs économies (environ 335 \$ chacun), mais surtout à leur sens de la débrouillardise. «On a fait toutes les démarches nous-mêmes», de dire Maxime Mercier. «Certains commerçants de bois n'ont même pas voulu faire des affaires avec nous, simplement parce que nous étions des enfants!»

Mais qu'à cela ne tienne, Maxime et Maxime ont tout de même réussi à marchander tous les matériaux qui entrent dans la composition de leur

bâtiment: bois, vinyle et bardeaux d'asphalte.

Conclure en disant que les deux bonhommes ont pris leur rôle très au sérieux serait un euphémisme. Il serait plus juste de dire que nos deux

ambitieux ont littéralement «vécu» leur chantier. Un chantier sur lequel ils se sont encouragés, chamaillés et qu'ils ont même délaissé durant deux semaines... le temps des vacances de la construction. La loi, c'est la loi!



Pendant que leurs amis se la coulaient douce dans la piscine du quartier, Maxime Vachon et Maxime Mercier ont construit cette remise de jardin.



Lors de leur passage sur leurs vélos à Bathurst, au Nouveau-Brunswick, les 24 scouts de la 5<sup>e</sup> Flamme rouge de Sherbrooke ne sont pas passés inaperçus, comme en témoigne cette photo publiée dans le Northern Light, le quotidien local.

## Des scouts se familiarisent avec l'histoire acadienne

Sherbrooke (AG)

La troupe scout de la 5<sup>e</sup> Flamme rouge, formée de jeunes des paroisses Marie-Médiatrice et St-Esprit, est revenue enchantée d'un périple de 14 jours au Nouveau-Brunswick et particulièrement en Acadie.

Si les voyages forme la jeunesse, celui-ci aura en plus permis aux jeunes garçons âgés de 12 à 16 ans d'acquiescer de solides connaissances sur l'histoire acadienne.

Partie de Sherbrooke le 29 juillet (en train avec leurs bicyclettes), la troupe s'est arrêtée à Caraquet, capitale de l'Acadie, où elle a pu se familiariser avec certaines coutumes acadiennes et étudier l'histoire relatant la déportation de 1755.

Le groupe en a également profité pour mettre en pratique les rudiments du scoutisme: la mise en place de camps volants (deux à trois jours) avec repas sauvage et l'orientation en forêt font partie des activités vécues par ces émules de Baden Powell.

Le contingent formé de 24 jeunes n'est d'ailleurs pas passé inaperçu lors de son passage à Bathurst. Selon Luc Faucher, chef de troupe, non seulement l'accueil des citoyens a été formidable mais le groupe a eu droit à une mention dans le «Northern Light», le quotidien local de Bathurst.

Cette excursion a été financée par les jeunes eux-mêmes grâce à diverses levées de fonds, auxquelles la Ville de Sherbrooke, le club Optimiste et la Caisse populaire St-Esprit ont contribué.

## CARNET COMMUNAUTAIRE

**Étincelle de bonheur**

Le club Étincelle de bonheur organise une vente de garage ainsi qu'une épiluchette de blé d'Inde le dimanche 9 septembre, de 11h à 16h, au 146 Angus n., à East Angus.

**Cadets Abénakis**

Le Corps de cadets Abénakis 110 tiendra une séance d'inscription à l'intention des garçons et filles de 10 à 12 ans le vendredi 7 septembre, à 18h, à l'école Laroque.

**Descendants de René Duchesneau**

L'Association des descendants de René Duchesneau dit Sansregret tiendra sa première assemblée générale le mardi 25 septembre, à 19h30, au Pavillon Casault (salle 3142) de l'Université Laval, à Ste-Foy.

**AFEAS Val Boisé**

L'AFEAS Val Boisé de Rock Forest tiendra une rencontre le mardi 11 septembre à 19h, à l'école La Maisonnette de Rock Forest.

## EN BREF

Un groupe de Caritas recherche des bénévoles

A l'occasion de sa huitième intervention annuelle, qui consiste en la vente de bougies et la chaîne de lumière du 24 décembre, visant à sensibiliser la population au problème des réfugiés, Action fraternité inter-

ationale, un groupe de Caritas, est à la recherche de bénévoles. Les gens ayant un peu de temps libre et le goût des contacts humains sont donc invités à communiquer avec Richard Chamberland, au 566-6345.

Ateliers de massage pour les bébés

Le Centre de santé des femmes de Sherbrooke organise du 13 septembre au 11 octobre une série de rencontres portant sur des ateliers de massage

pour les bébés accompagnés de leur mère. Comme les places sont limitées, les responsables demandent de réserver par téléphone au 564-7885.

Assemblée pour les riverains à Weedon

Les riverains préoccupés par l'état de santé de leur plan d'eau, à Weedon, sont conviés à une assemblée d'information qui sera tenue le samedi 8 septembre, à 9h30, à l'aréna de cette municipalité. Des représentants d'Hydro-Sherbrooke, du ministè-

re de l'Environnement et du monde municipal seront parmi les conférenciers et répondront aux questions des gens. L'activité est organisée par l'Association des plaisanciers de Weedon.

Prudence recommandée aux automobilistes

Dans un message aux automobilistes, le groupe CAA-Québec exhorte ces derniers à redoubler de prudence lors de l'arrêt d'un autobus scolaire. Des responsables de l'organisme se disent inquiets devant des chiffres effrayants, voulant que bon an mal an, plus de 1000 condamnations sont

rendus au Québec contre des automobilistes ayant illégalement dépassé un autobus scolaire en arrêt, avec feux clignotants. Les messages sont lancés au moment où les enfants reprennent le chemin de l'école.

La Popote roulante a besoin d'aide

«Goutez aux plaisirs du bénévolat, devenez aide-cuisinier ou cuisinière pour la Popote roulante», lance Rémi Demers, directeur à SERCOVIE, le groupe offrant ce service de

repas chauds aux personnes âgées en perte d'autonomie. M. Demers se fera un plaisir de donner les informations pertinentes aux citoyens qui le rejoindront au 565-1066.

Importance des cours de premiers soins

La Fondation des soins avancés en urgence coronarienne du Canada rappelle aux gens l'importance de suivre les cours de premiers soins qu'elle offre régulièrement différents organismes communautaires, comme

l'Ambulance St-Jean, le YMCA ou autres. Toute personne devrait connaître les techniques de base car un minimum de prévention pourrait sauver une vie.

## ÉCOLE de COIFFURE

PAUL DE RYCKE INC. (reconnue par le ministère de l'Éducation)

**Début des cours septembre 1990**

- Cour de base ● Durée: 6 mois
- Cours de perfectionnement disponible
- Enseignants hautement qualifiés avec les techniques les plus modernes.

**SHERBROOKE** Interbellanti Le succès en coiffure

51, rue Wellington nord  
J1H 5A9 Numéro de permis FA0003 **566-8994**

Demandez notre brochure COURS JOUR  SOIR  ANGLAIS  FRANÇAIS

Nom.....  
Adresse.....  
Ville.....Prov.....  
Code postal.....Tél.....

## MÉDECIN DE FAMILLE

**Dr Guy Mathieu, m.d., L.C.M.C., C.M.F.C.**

Le Dr Mathieu est heureux d'aviser la population qu'il s'est joint au Dr Hugues Bergeron pour pratiquer la médecine.

Le Dr Mathieu possède une expérience de 6 ans en médecine générale dont 4 en urgence.

Le Dr Mathieu est affilié au Centre hospitalier St-Vincent de Paul et offre à sa clientèle les services d'hospitalisation.

Consultations avec ou sans rendez-vous (urgences mineures).  
205 rue Murray (étage inférieur de la Maison Claire-Gagnon) Sherbrooke **821-0088**

## SERCOVIE

CET AUTOMNE C'EST LE RENDEZ-VOUS DES 50 ANS ET PLUS!

Artisanat  
Chorale  
Natation  
Aquaforme  
Danse  
Maquillage  
Décoration  
Activité physique  
Tai chi  
Plusieurs autres

INSCRIPTIONS: 9h à 16h  
5-6-7 SEPTEMBRE '90  
300 rue CONSEIL  
565-1070 565-1066

Le Centre d'activités des 50 ans et plus!

## Invitation POUR VOUS!

Boutique à la fine fleur de la mode  
Boutique de votre choix  
Boutique spécialisée

**VENEZ VOIR NOS NOUVELLES COLLECTIONS AUTOMNE/HIVER**

**COLLECTIONS dalia**

Centre commercial Les Tourelles  
3025 King ouest, Sherbrooke  
**821-2823**

Centre Commercial Les Tourelles 3025, King ouest, Sherbrooke

# Les secrets mal gardés...

Jean-Paul Ricard



## CLIN D'OEIL



Maintenant journaliste sportif, Jean Perron demeure quand même très populaire auprès des amateurs de hockey. On en a eu la preuve alors que Perron était de passage au restaurant La Cage aux sports de Sherbrooke, puisque Michel Carleton, un des cuisiniers de l'endroit, a tenu à poser en sa compagnie.

Quand DIANE «Bébé» AYOTTE a dit à son mari qu'elle aimerait bien avoir un bain sauna et que LUC AYOTTE semblait d'accord, elle a cru qu'il allait installer un bain sauna à la maison. Mais non, son époux l'a tout simplement invité à faire des hot dogs au restaurant du parc Ma Villa, durant le tournoi de balle «Un lancer Luc Ayotte». Elle en a transpiré un coup... tout autant que dans un bain sauna.

MICHEL QUINTAL a aidé lui aussi à la restauration des spectateurs présents à ce tournoi de balle. Mais il a pris soin de ses varices, puisqu'il est demeuré assis tout le temps qu'il a fait cuire les patates frites. C'est ce qu'on appelle joindre l'utile à l'agréable...

SERGE AUDET a fait sa part lui aussi et son associé JACQUES LUS-SIER n'a pas hésité à dire que Serge est meilleur dans les patates frites que dans les pâtes alimentaires...

Il n'y a pas qu'au restaurant que les bénévoles ont contribué à la réussite du tournoi «Un lancer, Luc Ayotte». Les arbitres travaillaient bénévolement eux aussi. D'ailleurs GUY LESSARD, qui demeure dans l'Ouest canadien depuis sept ans (à Calgary d'abord puis à Vancouver depuis trois ans), consacre chaque année une semaine de ses vacances pour revenir à St-Elie afin d'agir comme arbitre à ce populaire tournoi de balle...

ANDRÉ DAVID n'a pas en s'en voulant: après tout, il n'est pas le seul à avoir de grosses difficultés à faire la distinction entre un moteur hors-bord à essence et un simple moteur électrique...

La popularité de ces tournois de balle à un seul lancer par frappeur ne se dément pas. MARIO GOYETTE est d'ailleurs à mettre sur pied un tournoi de ce genre à l'intention des équipes de classe «C», qui n'ont pas la chance de participer au tournoi Luc Ayotte. Ce tournoi de classe «C» portera le nom de «Tournoi de la dernière chance» et sera disputé au parc Desranleau de Fleurimont les 21, 22 et 23 septembre. Il est encore temps de s'inscrire...

NICOLE BERNIER, l'épouse de PATRICK HALL, était heureuse de contribuer au succès du party qui se déroulait dernièrement au Centre Equestre de l'Estrée. Elle a même fourni un beau gros «juke box» pour la musique. «BOB» LEBLANC de la Maison joyeuse n'était pas en mesure de commenter le choix de la musique sélectionnée par Nicole puisque personne n'a pu l'entendre, le tourne-disques ne fonctionnait même pas...

MARC-ANDRÉ ROY a gagné un jeu de société en participant à ce même party au Centre Equestre de l'Estrée. Il a gagné une copie du jeu «Charivari», mais le problème c'est qu'il déteste ce jeu. Heureusement, RENÉ OUELLETTE a réglé son problème en lui demandant de lui donner son prix puisqu'il adore ce jeu. Ah ces intellectuels!

Pour faire passer gratuitement un secret mal gardé, appelez au numéro 564-5454

GÉRARD PÉPIN et MARCEL RANCOURT se proposent d'améliorer leur record personnel lors du tournoi de golf des employés de La Tribune, le 15 septembre, alors qu'ils joueront en compagnie de JEAN-PIERRE ROBITAILLE et ANDRÉ CORRIVEAU. Leur record, c'est d'avoir déjà commencé à jouer au golf à 8h le matin et d'avoir terminé à 17h30, du moins c'est à cette heure-là qu'ils avaient quitté le «19e trou»...

On a beaucoup parlé de la puissance de frappe de MICHEL ROY au golf et de ses «drives» à des distances de 320 verges et plus. Mais que dire de sa «slice»? Alors qu'il participait au tournoi de golf du Club de boxe de Sherbrooke, Michel a réussi à casser la fenêtre d'une résidence de la rue Prospect. Mais le plus bizarre, c'est qu'il ne jouait même pas sur une des allées longeant ces résidences de la rue Prospect puisqu'il était alors dans l'allée du trou numéro 11, en plein centre du terrain. Michel a été chanceux puisque des voisins de la maison «accagée» ont eu la gentillesse de lui rapporter sa balle...

PIERRE GAGNE frappent peut-être moins fort que MICHEL ROY, mais ils frappent moins croche puisque ce sont eux qui ont remporté les honneurs du tournoi de golf du Club de boxe de Sherbrooke...

GABY MANCINI, le président de la Fédération Québécoise de boxe olympique est un homme combatif et... mauvais perdant. Alors qu'il participait à un tournoi de golf en compagnie de PHILIPPE ST-AMOUR, le secrétaire-trésorier de la Fédération, Gaby a connu une journée terrible. Tout fonctionnait mal et Gaby a disputé son pire match de l'année. A son coup de départ, la balle est allée choir dans un arbre, le long de l'allée. Incapable de retrouver sa balle, Gaby a prétendu qu'elle était restée prise dans l'arbre et donc, qu'il n'était pas question de perdre un coup. Les choses ne se sont pas remplacées pour autant puisque, en reprenant son coup, Gaby a expédié sa balle à l'eau. On ne peut pas répéter ce qu'il a dit par la suite parce qu'il a parlé en... italien, durant un bon moment.

JEAN ROUX, le directeur-général de la firme Camions Inter-Estrée, s'en va loin pour réussir ses coups d'éclat. Il a réussi un trou d'un coup alors qu'il participait au tournoi de golf des concessionnaires de camions Inter, au club de golf de Rivière du Loup. Il jouait en compagnie de son épouse CLAUDETTE, de JEAN ROULLARD, le président de la compagnie Inter, ainsi que LISE POULIN de St-Georges de Beauce. Le plus drôle, c'est que Jean Roux n'avait pas joué au golf depuis deux ans et qu'il a précisé qu'il ne jouerait probablement pas avant les deux prochaines années...

Alors qu'ils rentraient de vacances, après un séjour aux Etats-Unis, ROLLAND BEAUBIEN et LUCIE EMOND avaient hâte de revenir à la maison et roulaient un peu trop vite, en arrivant en territoire québécois. Alors que Rolland voulait dépasser une voiture, il a demandé l'avis de son amie pour savoir si les occupants de cette voiture pouvaient être des

policiers. Lucie lui a répondu qu'il n'y avait pas de problème, puisqu'il s'agissait simplement de soldats de l'armée canadienne. Grossière erreur... Il s'agissait bel et bien de policiers prenant place dans une «voiture fantôme». Lucie se propose d'ailleurs de montrer à ses compagnons et compagnes de travail du Groupe Mallette le billet d'infraction que son ami Rolland conserve en guise de souvenir de cette méprise...

ROMÉO QUINTAL est un homme heureux: sa fille VALÉRIE ne l'a pas oublié, même si elle a quitté la maison pour aller étudier en Hollande durant un an. A peine une semaine après son arrivée aux Pays-Bas, Valérie n'a pas tardé à lui téléphoner pour donner de ses nouvelles et... lui demander un peu d'argent. C'est sans doute pour cette raison que Roméo tenait une vente de garage en fin de semaine dernière...

Félicitations à BERTRAND GOSSELIN pour la qualité de son émission de musique rétro sur les ondes de

CHLT-Radio, le samedi matin. Les commentaires sont intéressants et le choix musical est excellent. Journaliste expérimenté, Bertrand avait un trac fou quelques minutes avant d'entreprendre cette nouvelle carrière d'animateur radiophonique. Je lui dis le mot de Cambrone...

## La comédie humaine

Caroline, la petite fille du mécanicien, est en train de regarder la télévision et son chat, Caramel, dort, confortablement allongé à ses côtés.

Heureux, Caramel se met à ronronner bruyamment, tellement que Caroline a du mal à écouter son programme. Elle demande soudain à sa mère:

— Maman, Caramel s'est endormi et il a laissé tourner son moteur. Comment on fait pour l'arrêter?

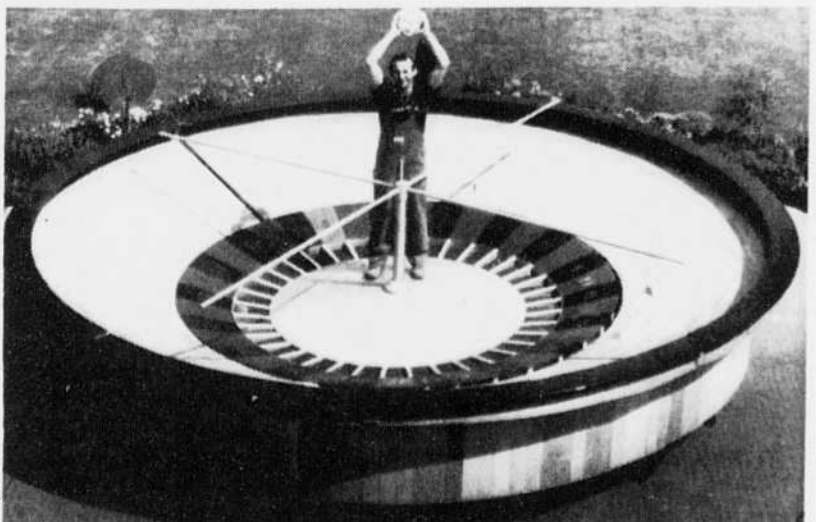


Photo La Tribune par Claude Poulin

Le Pont B.R.I.J.E. (Bureau de référence et d'Intervention Jeunesse Estrie) a mis un terme à son programme d'ateliers d'orientation au travail par la remise de certificats aux participants. Esther Marin, coordonnatrice de l'A.T.O., présente un certificat à Sherley Etcheverry, tandis que le directeur du Bureau de référence, Jean Comtois fait de même avec Vincent Rousseau.



A l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage, Hugh et Ida Rose ont été fêtés par les membres de leur famille et la réception a eu lieu à la salle Mon Village, de Hudson au Québec. Cette petite réception était accompagnée d'un cadeau de belle valeur: une croisière de sept jours dans les Caraïbes...



Téléphoto AP

En voilà un qui est bien content d'apprendre que l'homme d'affaires Raymond Malenfant s'est porté acquéreur de l'Auberge Sheraton-Orford. Si jamais monsieur Malenfant obtient le feu vert pour ouvrir un casino à Orford, Thomas Dehn ira sûrement offrir ses services à titre de croupier. D'ici là, il s'entraîne sur cette roulette géante, mais il paraît que c'est très étourdissant...

ROLLAND BEAUBIEN et



L'Omnium FENEXPERT «Jean-Hugues Maillet» a eu lieu le 11 août dernier au Jardin des Sables à Magog. Malgré une journée pluvieuse, 96 personnes des différents centres «FENEXPERT» du Québec se sont déplacées pour assister à la deuxième Edition de l'Omnium. On reconnaît sur la photo, M. Réjean Bibeau, Vice-Président de Bergeron & Desmarais Inc. FENEXPERT Sherbrooke, recevant le trophée pour le meilleur score net, offert par M. Camil André, Directeur du Marketing pour FENEXPERT.

(Publi-reportage) 18174

## «Perdre 42 lb avec Nutri/Système, cela m'a redonné ma beauté. Et ma santé».

«Quand j'étais grosse, ça prenait tout mon effort de marcher à la boîte aux lettres. C'est alors que j'ai essayé Nutri/Système. Mon bien-être leur était important. Les conseillers m'ont montré les bonnes habitudes alimentaires à adopter et ils ont pris bien soin de moi.»

Maintenant, je m'adonne à la danse aérobique, la balle molle et la natation, et je me sens renouvelée. J'ai retrouvé ma santé.

Cathy Lyle



Notre programme complet Nutri/Système aidera cette année plus d'UN MILLION de clients!

- perte de poids efficace, sécuritaire et facile
- surveillance individuelle par des professionnels
- aucune nécessité de compter les calories
- programme de modification fondamentale du comportement
- pas d'injection, pas d'attrape.

Plus de 19 ans d'expérience en amaigrissement

Notre cliente CATHY LYLE a perdu 42 livres

PLUS DE 1700 CLINIQUES DE PAR LE MONDE  
**nutri/système** mc  
cliniques minceur

**3 SEMAINES** pour seulement **49\$\***

APPELEZ AUJOURD'HUI ET COMMENCEZ VOTRE PERTE DE POIDS

**SHERBROOKE 823-7000**

**DRUMMONDVILLE 474-4151**

**VICTORIAVILLE 752-2442**

\* Comprend 3 semaines de services Nutri/Système. Ne comprend pas le coût des aliments Nutri/Système exclusifs, les journaux et le matériel. Valable aux centres participants. Nouveaux clients seulement.

18172

## National

# Deux Mohawks comparaissent à la suite de la saisie d'armes

Lia LEVESQUE Longueuil (PC)

À la suite de la saisie d'armes effectuée par l'armée et la Sûreté du Québec, deux Mohawks ont comparu hier au Palais de justice de Longueuil sous des accusations de possession d'armes et d'avoir occupé un véhicule dans lequel se trouvaient des armes prohibées.

Les deux hommes, Louis Bush et son fils Eric, ont vu leur enquête sur remise en liberté reportée à jeudi.

Le report a été accordé à la demande du procureur de la Couronne, Me Michel Breton, qui voulait entre autres obtenir d'autres expertises balistiques et d'empreintes digitales sur les armes trouvées dans le véhicule.

Il est possible, a indiqué Me Breton, que d'autres accusations soient portées à la suite de ces expertises.

L'avocat de M. Louis Bush, Me Richard Shadley, s'objectait à ce que soit accordé ce délai à la Couronne, prétextant que les accusations portées «sont parmi les moins graves du Code criminel» et sont passibles d'au plus cinq ans d'emprisonnement. De plus, son client âgé de 65 ans n'a pas d'antécédents judiciaires et n'était que passager dans le véhicule arrêté par les militaires.

Le délai a néanmoins été accordé à la Couronne.

### Armes saisies

À Montréal, la Sûreté du Québec et l'armée ont exhibé à la presse toute l'artillerie saisie lors de la perquisition au Longhouse de Kahnawake et lors de l'arrestation du véhicule à proximité de là.

Au Longhouse a été saisi un impressionnant fusil mitrailleur bi-pied de calibre .50, capable de percer du blindage, avec une portée de 1500 mètres. Ont aussi été saisis un fusil mitrailleur C-1, une carabine de calibre 22, un fusil mitrailleur M-1 de calibre 30 et plusieurs munitions.

L'agent d'information Richard Bourdon, de la SQ, a noté que l'armée et la SQ s'étaient rendus au Longhouse «parce qu'on a reçu une information que les armes étaient à cet endroit. On avait des raisons certaines de le croire.» Il n'a évidemment pas voulu dévoiler sa source «pour ne pas nuire à l'enquête».

Dans le véhicule des deux Mohawks ont été saisis un fusil mitrailleur M-11, une carabine M-14, un revolver 357 magnum, un fusil calibre 12 à coulisse et plusieurs munitions.

Depuis le début de la crise amérindienne, pas moins d'une dizaine d'armes et 27 arrestations ont été effectuées — incluant les Blancs qui ont



Un bébé mohawk tire sur le morceau de filet qui sert à un Warrior à lui cacher le visage. La scène se passait hier dans le dernier retranchement des Warriors dans la pinède à Oka.

lancé des pierres aux citoyens mohawks à Lasalle — indiquait l'agent Richard Bourdon, de la SQ.

### Les autres armes ?

Le lieutenant-colonel Craig Mitchell n'a pu dire si la voiture arrêtée par ses hommes entraînait ou sortait du Longhouse. Plusieurs informations sont encore manquantes; l'enquête et les expertises n'étant pas terminées.

Les journalistes ont à maintes reprises demandé au militaire et à l'agent de la SQ où se trouvaient les autres armes puisque, selon le relevé de l'armée, il y avait plus d'une centaine d'AK-47 entre les mains des Warriors. «Ca, c'est la grande question», a simplement lancé le lieutenant-colonel Mitchell, pour admettre son ignorance des faits.

Interrogées sur les vols d'un avion Cessna, qui aurait pu servir à faire évacuer des Warriors et leurs armes, la SQ et l'armée se relançaient la balle. M. Bourdon, de la SQ, répliquait que la SQ n'a pas juridiction sur l'espace aérien au-dessus de Kahnawake. Le lieutenant-colonel Mitchell suggérait de poser la question à d'autres personnes en autorité. Qui peut répondre ? Aucun des deux n'a pu le dire.

# MAINTENANT DISPONIBLE

L'AUTHENTIQUE

## Passeport Gastronomique

*J. Dupuis*  
*J. Dugal*

### RESTAURANTS PARTICIPANTS:

AUBERGE LE BEAU SITE  
RESTAURANT CHATEAUGUAY  
MAISON DU BIFTECK ANDREW  
AU P'TIT SABOT  
DA TONI  
LA LASAGNA  
LE CHERBOURG  
DA LÉONARDO  
CHEZ BÉNITO  
LA MAISON DU SPAGHETTI  
AUBERGE RIPPLECOVE  
LA MERISE  
RESTAURANT SHALIMAR  
LE LOUBARD  
LE YILDIZ  
AUBERGE LE FALOT  
LA DEVINIÈRE  
LA RIZIÈRE  
AUBERGE ROYALE  
HÔTEL DES GOUVERNEURS (L'Ina)  
LE BIFTECK

Comme la demande dépasse largement la quantité émise, VEUILLEZ faire parvenir votre mandat-poste ou votre chèque de 45\$ fait à l'ordre de PASSEPORT GASTRONOMIQUE J. DUGAL, avant le 30 AOÛT 1990, à l'adresse suivante:

**PASSEPORT GASTRONOMIQUE J. DUGAL**  
853, rue Thibault  
Cap-de-la-Madeleine (QC)  
G8T 7A9  
TÉL.: 1-800-668-2232  
(sans frais)



### EN EXCLUSIVITÉ AUX ENDROITS SUIVANTS:

Télé-Son, 2234 King ouest  
Rita Fleuriste, 1255 King ouest  
Laur Luminaire, 2845 King ouest  
Salon Concept, 312 Candiac  
Dépanneur Pee Wee,  
2402 Galt ouest  
Les Boucheries Clément Jacques,  
Terrasse 777 et 950 Conseil  
ou par téléphone au: 569-2097

Une partie des profits de la vente du Passeport sera versée au Club Optimiste de Sherbrooke et Centre-Estrie.

Veillez me faire parvenir (montrer) exemplaire(s) du Passeport gastronomique J. Dugal Ltee (édition: 1990-91) au coût de 45\$ chacun (40\$ avec bon de renouvellement) du passeport 89.

NOM: .....

ADRESSE: .....

TÉL. rés: ..... CODE POSTAL: .....

Quantité: ..... bur: .....

Chèque  Mandat-poste

COLLABORATION: **La Tribune**

## Carrières et professions

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

### CONSEILLÈR(E) en jouets

- Le développement de l'enfant vous intéresse.
- Vous avez le sens de l'organisation.
- Vous désirez une occupation intéressante et bien rémunérée.

**jocus**

Sans frais: 1-800-361-3161

Compagnie établie depuis quarante (40) ans au Québec recherche

**très bon représentant**

homme ou femme, pour faire représentation en salle de montre devant couples présents le soir, environ 25 heures. Clients fournis sur place. Salaire selon compétence. Envoyer c.v. à:

Rodrique Corriveau  
Directeur des ventes  
1454 Cunard  
Chomedey, Laval, H7S 2B7

63212

### NOUVEAU COMPAGNIE NATIONALE D'ALIMENTATION

Ouverture d'une nouvelle succursale à Sherbrooke. Nous avons besoin de

### 2 REPRÉSENTANTS

Revenu supérieur à la moyenne (6000-9000\$) de commission possible par semaine. Nous offrons un véhicule neuf de la compagnie, possibilité d'avancement et un entraînement à long terme. Des entrevues auront lieu. Appelez maintenant

821-3663

18896

### STUDIO DE PHOTOGRAPHIE

**SEARS**

Un des Studios de Photographie les plus reconnus à travers le Canada (opéré sous licence par CPI Corp.) recherche un(e)

### APPRENTI(E) À TEMPS PARTIEL

Si vous êtes créatif(ve), ouvert(e), avez de la facilité avec les enfants et aimez voir le résultat direct de votre travail, cet emploi est peut-être pour vous. Aucune expérience nécessaire; nous fournissons un programme d'entraînement payé au complet dans les domaines de la vente et de la photographie.

Poste idéal pour personne mûre retournant sur le marché du travail.

Présentez-vous:

Judi ou vendredi les 6 et 7 septembre, entre 9h00 et 12h00 ou 13h00 et 17h00.  
Carrefour de l'Estrie  
3160, Boul. Portland

18907

**K:A**

### GRUPE HBA EXPERTS-CONSEILS INC.

Ingénieurs - Conseils

Le Groupe HBA est à la recherche de candidats(es) pour combler les postes de:

### TECHNICIEN EN GÉNIE CIVIL - MUNICIPAL

Le technicien idéal a un diplôme collégial pertinent et cinq années d'expérience. Il doit pouvoir participer à la surveillance de chantier des travaux exécutés. Il travaillera avec une équipe complète formée de techniciens seniors en génie municipal.

### INGÉNIEUR MUNICIPAL

L'ingénieur doit avoir un diplôme universitaire pertinent et être membre de l'O.I.Q.; il possède cinq années d'expérience dans le domaine du génie municipal (voirie municipale, égout et aqueduc, réglementation, règlements d'emprunts, etc.). Il travaillera avec une équipe complète formée de techniciens seniors en génie municipal.

Ces postes sont offerts à temps plein, à Drummondville. Nous offrons de bonnes conditions de travail, ainsi qu'une vaste gamme d'avantages sociaux. Le salaire sera établi en fonction de l'expérience et de la formation académique des candidats.

Les personnes intéressées à poser leur candidature pour ces postes sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse ci-dessous.

Directeur de l'administration  
et des ressources humaines  
Groupe HBA experts-conseils inc.  
150, rue Marchand, bureau 600  
Drummondville (Québec), J2C 4N1

18894

### VOLCANO

### SOUDEURS-ASSEMBLEURS D'EXPERIENCE

Volcano Systèmes d'Énergie Inc., manufacturier de chaudères industrielles et commerciales, situé à St-Hyacinthe, est à la recherche de soudeurs-assembleurs pour combler ses effectifs.

Les candidats choisis devront posséder une formation comme soudeur et une bonne connaissance du travail des métaux. La lecture de plans et la connaissance des symboles de soudure seront nécessaires.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Volcano Systèmes  
d'Énergie Inc.  
4300 Ave. Beaudry  
St-Hyacinthe, Qc.  
J2S 8A5

63043

### SECRÉTAIRE JURIDIQUE

avec expérience, pour bureau d'avocats à Sherbrooke.

Conditions salariales avantageuses.

Dossier traité confidentiellement.

Envoyez votre c.v. avant le 17 septembre 1990, à:

Casier 49,  
La Tribune  
1950, rue Roy  
Sherbrooke, QC  
J1K 2X8

18812



maison régionale de l'industrie

Une entreprise d'envergure dans le secteur manufacturier est à la recherche d'un

### assistant-contrôleur

#### Principales responsabilités:

- Responsable des services de prix de revient et de facturation;
- Établissement du budget annuel et ses révisions;
- Contrôler les coûts de production et analyser les impacts;
- Élaborer et recommander de nouvelles techniques d'analyse de coûts;
- Toutes autres tâches connexes.

#### Qualifications requises:

- Baccalauréat en administration des affaires avec l'obtention du titre de CMA;
- 3 ans d'expérience dans une entreprise manufacturière;
- Habileté à superviser du personnel.

#### Salaire:

À discuter.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 14 septembre 1990, à Maison Régionale de l'Industrie, 688, rue Prospect, Sherbrooke, J1X 1A8.

18847

Graybec Inc. (Division Domlim), une entreprise spécialisée dans la fabrication de chaux et de produits calcaires est à la recherche d'un ingénieur chimiste de procédés.

### INGÉNIEUR CHIMISTE DE PROCÉDÉS

Ingénieur chimiste de procédés ayant de 3 à 5 ans d'expérience en industrie, vous êtes autonome, débrouillard et dynamique. De plus, le bilinguisme est essentiel.

Lieu de travail: ESTRIE.

Nous offrons un salaire et une gamme d'avantages sociaux très concurrentiels.

Si vous croyez être le candidat que nous recherchons, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

**GRAYBEC INC. (DIVISION DOMLIM)**  
R.R. 1  
St-Adolphe de Dudswell, Qué.  
JOB 2L0



**GRAYBEC**

Cette offre s'adresse également aux femmes et aux hommes. 19052

## Parizeau demande une enquête sur les agissements de la Sûreté du Québec

Québec (PC)

Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, a demandé la tenue d'une enquête sur les agissements de la Sûreté du Québec, afin de déterminer s'il est bien vrai qu'elle a agi à l'insu des dirigeants du gouvernement québécois, en donnant l'assaut de la barricade de la Montée Saint-Michel à Oka, le 11 juillet dernier.

M. Parizeau a profité de la période de questions qui a inauguré la séance extraordinaire de l'Assemblée nationale, convoquée pour étudier le projet de loi instituant la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, pour formuler cette requête.

« Cette idée que le pouvoir politique, a souligné M. Parizeau, puisse se barricader derrière les agissements de la police, alors que l'on sait très bien qu'elle obéit aux ordres, je trouve cela très difficile à accepter dans une société qui se veut démocratique. »

### Les travaux se poursuivent sur le pont Mercier

Montréal (PC)

Alors que le calme régnait sur la réserve de Kahnawake, hier en fin d'après-midi, des équipes ont poursuivi les travaux de réfection du pont Mercier et des routes y conduisant depuis la rive-sud.

La réfection concerne aussi bien les écriteaux et l'éclairage que la chaussée proprement dite, a précisé Paul Béland, du ministère des Transports du Québec.

« C'est une signalisation assez élaborée et plusieurs morceaux sont manquants. Nous avons aussi des flèches lumineuses qui ont passé au feu, alors ça peut prendre encore un certain temps », a-t-il dit.

Peu avant l'enlèvement de la dernière barricade sur le pont, en fin de semaine, une automobile y avait été incendiée.

Sur le territoire de la réserve, des tranchées ont été bouchées dans les routes menant au pont et les équipes devaient continuer d'asphalter la chaussée, jusqu'à la tombée du jour.

Les travaux doivent reprendre mercredi, à 7h, au moins pour la journée. Il est « bien possible » qu'il faille poursuivre jeudi, a ajouté M. Béland, de sorte qu'on ne peut encore prévoir quand le pont Mercier sera rouvert à la circulation générale, une décision à prendre avec l'armée canadienne.

Quant à la structure elle-même du pont, le ministère des Transports en est responsable pour les deux tiers de la longueur, le tiers près de la rive-sud relevant de la Voie maritime du Saint-Laurent. Suivant l'inspection par les deux organismes, la structure est en bon état et les travaux ont pu aller de l'avant.

On signale aussi au ministère que la circulation a été normale sur l'estacade du pont Champlain, qui était étrennée par le trafic routier; sa capacité est d'environ 400 véhicules l'heure (bus, taxis, covoiturage).

#### Meloche Structural

L'installation de murs de béton et du balisage ont eu lieu mardi, a indiqué Normand Dodier, de la Voie maritime, et certains travaux peuvent se poursuivre à la noirceur a indiqué le porte-parole.

« Bientôt nous pourrions appeler notre entrepreneur, qui reprendra là il avait laissé le 11 juillet », a précisé M. Dodier au sujet de la Meloche Structural Steel Works Bridge Repair Corp, de Kahnawake, appartenant aux Mohawks Bill et Jim Meloche et responsable d'une réfection en profondeur de la chaussée.

M. Parizeau a ensuite précisé qu'il ne pouvait pas s'imaginer qu'une centaine de policiers aient pu charger une barricade bien défendue par des gens armés, sans avoir reçu des ordres. « Les initiatives locales dans la police, a-t-il dit, ce n'est pas très fréquent, pas plus que dans l'armée d'ailleurs. »

Le chef de l'Opposition a aussi demandé au gouvernement s'il avait préparé un plan politique afin d'éviter que de telles situations de crise ne se reproduisent et s'il avait songé à ce qu'il allait offrir aux autochtones.

« Nous sommes prêts à poser d'autres gestes, a répondu M. Bourassa, mais nous voulons connaître les vrais interlocuteurs de la communauté autochtone. Et je dois vous dire que ce n'est pas la chose la plus facile. »



Jacques Parizeau

## Des Amérindiens ont abattu des tours d'Hydro-Ontario

Anne-Marie TOBIN

Presse Canadienne

Des tours d'Hydro-Ontario sont tombées et de nouvelles barricades routières ont été construites, hier, alors que des Amérindiens de plusieurs régions canadiennes ont manifesté leur appui aux Mohawks du Québec.

« Nous demandons à tous les citoyens des premières nations, en Ontario, de participer aux manifestations et aux actes de résistance pacifique organisés en signe d'appui au peuple mohawk », a

déclaré Gordon Peters, des Chefs amérindiens de l'Ontario, lors d'une conférence de presse à Toronto.

« La nuit dernière, on a eu la première preuve que certaines activités étaient en cours. Certaines tours d'Hydro-Ontario, passant dans nos territoires, ont été démantelées et jetées bas. »

Hydro a confirmé que cinq tours de 40 mètres, près de London, ont été jetées bas, hier matin, après qu'on eût déboulonné leurs attaches au sol.

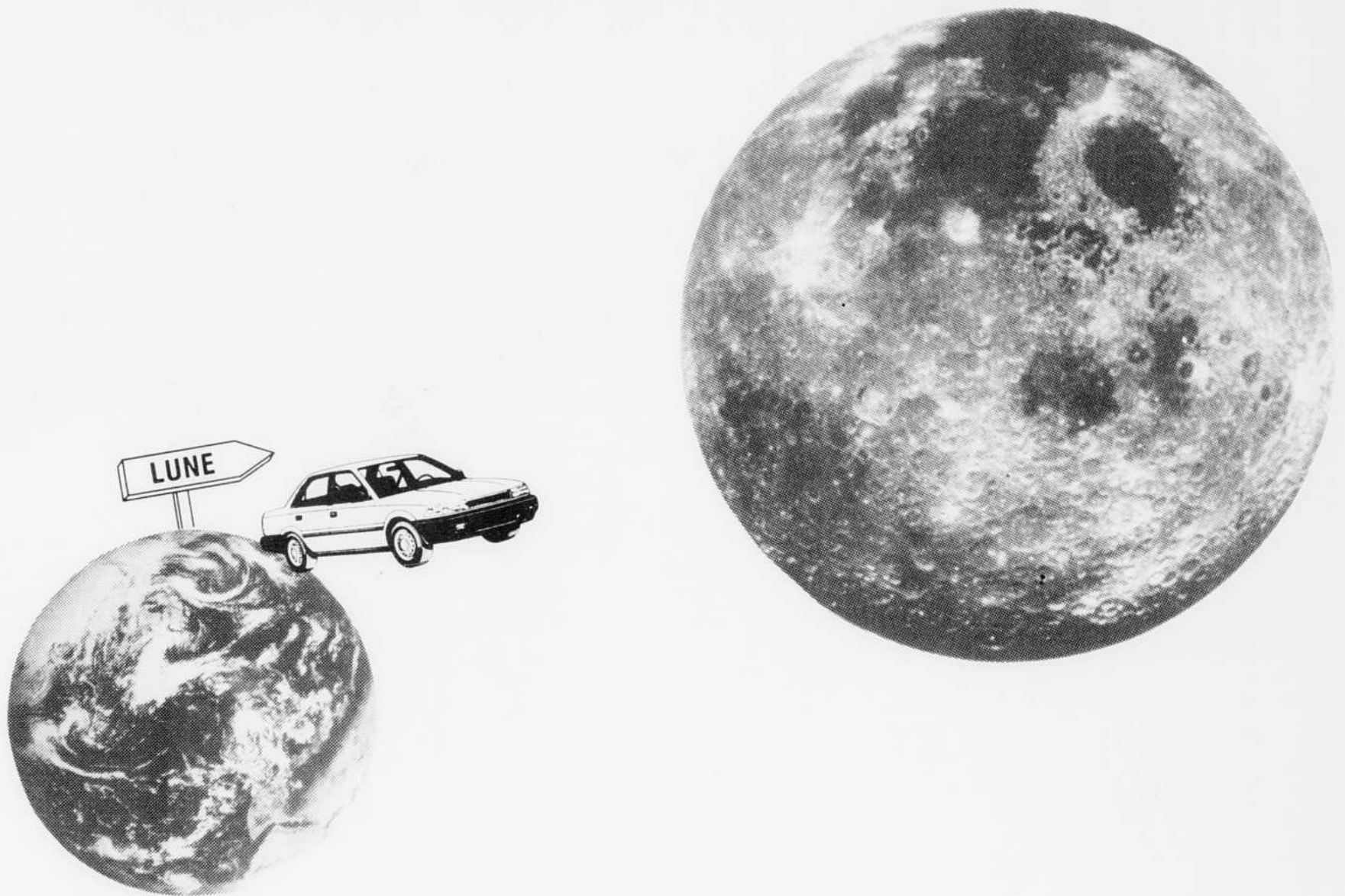
Le courant électrique a été immédiatement coupé lorsque les tours se sont écrasées au sol, à

2h20 du matin, sur la réserve des Indiens Chippewa, à l'ouest de London. Aucun client d'Hydro n'a toutefois été affecté par la panne.

L'Assemblée des premières nations avait ordonné une journée de manifestations en signe d'appui aux Mohawks et pour protester contre l'intervention militaire du week-end contre les barricades d'Oka.

Ces manifestations étaient prévues pour midi.

# TOYOTA vous offre des aubaines hallucinantes avec une garantie alunissante de 6 ans, kilométrage illimité.



Pour un temps limité, obtenez une garantie à kilométrage illimité\* à l'achat d'un modèle 1990.

Le compte à rebours est commencé chez les concessionnaires TOYOTA. Profitez d'une offre astronomique: achetez une TOYOTA modèle 1990 et obtenez la garantie PEA (protection extra attentive) de 6 ans/kilométrage illimité.

Mais dépêchez-vous, car les concessionnaires TOYOTA sont bien décidés ... à faire de l'espace.

Les concessionnaires



**TOYOTA**  
de votre région



P.S.: La lune se trouve en moyenne à 385 000 km de Montréal

\*Certaines restrictions s'appliquent. Pour plus de détails voyez un concessionnaire participant.

Cette offre ne peut être combinée à aucune autre offre du concessionnaire.

**le BISTRO de l'estrie**

Spécialité: **FESSE DE BOEUF**

Petit déjeuner du dimanche au vendredi

1056, 12e AVE NORD, FLEURIMONT

Yves Beaudoin 820-1158

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

**UNE LUEUR D'ESPOIR...**

**SECOURS/AMITIÉ**

Poste d'écoute: 564-2323  
Sans frais d'appel: WeeDon

LAC-MÉGANTIC  
RICHMOND  
ASBESTOS

composez 0 et demandez Zenith 5-3060

**A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT**

# Autre confrontation verbale entre l'armée et les Mohawks

Rollande PARENT Oka (PC)

Des Mohawks de Kanesatake se sont adonnés hier, pendant un bon dix minutes, à une autre scène de confrontation verbale avec l'armée, alors que, cette fois-ci, des femmes et des enfants ont joué les principaux rôles.

Le tout a commencé par les cris d'une femme accompagnée d'un enfant de six ans qui s'est mise à conspuer les quelques soldats qui montent la garde sur la route 344 derrière des fils barbelés en les accusant d'enlahir la terre mohawk.

Les qualificatifs utilisés étaient du type qu'on entend rarement à la table familiale.

«Partez d'ici. Nous n'avons pas peur de votre armée. Tout le monde voit votre merde à la télévision», vociférait-elle.

Ces soldats sont là depuis lundi matin, soit après que l'armée eût décidé de restreindre le périmètre dont disposent les Warriors, quelque 800 mètres sur 200, en bordure du lac des Deux-Montagnes.

## Frustration à l'Association policière

Halifax (PC)

La crise mohawk, au Québec, se révèle frustrante pour le directeur de l'Association policière canadienne, qui estime que les images que les médias en diffusent donnent l'impression qu'il est légal et normal de transporter des armes dans les lieux publics.

La situation est telle que les criminels pourraient croire qu'il leur est désormais loisible de se promener, sans coup férir, étant pourvus d'armes illégales, a soutenu Jim Kingston au congrès annuel de l'organisation, hier.

«La situation à Oka et les images qu'on nous fait voir de ce conflit perpétuent l'idée qu'il est légal, en tant que votre cause soit juste, de vous armer publiquement d'un fusil d'assaut AK 47 ou d'une mitrailleuse Uzi», a renchéri M. Kingston.

«Or, si vous et moi descendions dans la rue avec une de ces armes, nous serions immédiatement arrêtés.»

M. Kingston s'est d'autant plus insurgé, que les télévisuels montrent à satiété des gens au visage masqué d'un foulard en possession de telles armes.

«Que leur cause soit bonne ou mauvaise, la loi doit être respectée et maintenue, sinon c'est l'anarchie», a-t-il dit aux congressistes.

«Je ne sais pas ce qui s'est produit à Oka, mais il me semble qu'un meilleur travail de renseignement aurait pu être préalablement accompli, de façon à ce que les autorités sachent à quoi elles devaient faire face lorsqu'elles ont tenté d'investir la place.»

Il a affirmé que les 34 000 membres de l'association seront appelés à entériner une résolution invitant les autorités à ne pas négocier avec ce qu'il juge être «des individus s'apparentant à des terroristes».

### Inaccessibles

Cependant, des barbelés avaient été posés en matinée pour bien marquer le territoire investi par l'armée et signifier clairement que personne ne peut plus venir rejoindre la vingtaine de Warriors et la trentaine de femmes et d'enfants qui sont cantonnés dans le centre de désintoxication de Kanesatake.

A un certain moment, la femme mohawk qui criait le plus a poussé les barbelés dans les jambes de deux ou trois soldats. En dégageant leurs vêtements, ces soldats se sont blessés légèrement.

Aux yeux du major Alain Tremblay, les Mohawks ont agi ainsi parce qu'ils «se rendent compte que la pression est sur eux.»

«Ils ont interprété ces barbelés de façon négative et ont essayé de nous repousser vers l'arrière, ce que l'on n'est pas prêt à accepter. On n'a pas bougé», a indiqué le major.

«Ils insultraient principalement les soldats et faisaient des menaces qu'on allait tomber très vite», a-t-il ajouté.

### Nervosité

A la suggestion qu'il s'agissait peut-être là d'une mise en scène pour la télévision, le major a répondu: «De leur part, peut-être.»

Toutefois le major Tremblay croit que les Mohawks sont également nerveux en raison de l'étrécissement de leur périmètre et les fusées éclairantes qui sont envoyées la nuit, notamment.

L'altercation a attiré les Warriors restés derrière, des Mohawks et des journalistes qui vivent avec eux.

Certains Warriors en ont profité pour insulter verbalement et avec gestes les soldats qui leur faisaient face. De longs regards ont été échangés, les soldats les ont soutenus.

L'incident a pris fin quand le major Tremblay a pu parler au chef des Warriors, Mad Jap, pour convenir qu'il s'agissait là d'un événement anodin.

Toute la scène a été filmée par un caméraman de l'armée et la dizaine d'autres qui font le pied de grue dans la pinède d'Oka depuis maintenant 56 jours.

Jusqu'ici, l'armée a saisi à Kanesatake une quantité substantielle de cocktails Molotov, cinq fusils de chasse, un arc et des bouteilles de gaz propane.

A Kanesatake, c'était la première fois que l'armée avait à faire face à des femmes et des enfants alors que la veille à Kahnawake l'armée avait été confrontée à un groupe de femmes mohawks qui voulaient empêcher la Sûreté du Québec de saisir des armes à l'intérieur du Longhouse.

Hier matin, le long des barbelés mis en place par l'armée, perpendi-

culairement au lac des Deux-Montagnes, des soldats ont reçu des pierres lancées par des Warriors. Ailleurs, le feu a été mis dans des broussailles et deux Warriors ont tenté de profiter de l'écran de fumée pour s'enfuir. Ils ont manqué leur coup.

Finalement, le major Tremblay a dit être informé que ses supérieurs réévaluent actuellement la situation

## CORRECTIONS EATON

Cahier Eaton Progression mode d'automne encarté dans La Tribune, le mercredi 5 septembre 1990.

Page 12 D-E: Cache-nez légers ou en laine. Rayures ou rayures en Lurex.

10 B: Chemisier quadrillé. Délai de 1 semaine.

17 B: Veste à capuchon, couleur havane et anthracite non disponible à Sherbrooke.

C: Blouson Chaps, non disponible à Sherbrooke.

D: Blousons en nylon, non disponible à Sherbrooke.

18 A-B: L'élégance classique de Merit, modèles classiques, non disponibles à Sherbrooke.

20 A à F: Non disponibles à Sherbrooke.

21 Pantalon habillé Merit, couleur olive et anthracite disponible dans 1 semaine.

22 A: Hauts moulés, délai de 2 semaines.

23 A à E: Coordonnés Patrouille, délai de 4 à 6 semaines.

24 A et B: Haut tout aller, non disponible à Sherbrooke.

Nos excuses à notre clientèle. 18962

## VERRE ÉNERGÉTIQUE *duolok*

# GRATUIT

jusqu'au 22 septembre 1990

Avec tout achat de fenêtre Fenexpert, votre marchand Fenexpert vous offre tout à fait gratuitement le verre énergétique Duolok qui vous assure une isolation supérieure.

**Économisez jusqu'à 1400\$**

du prix de détail suggéré sur le verre énergétique Duolok (basé sur un cottage de 36' x 28' comprenant 10 fenêtres à battant de série 620).

COUCHE PROTECTRICE ÉNERGÉTIQUE

GAZ ISOLANT ARGON

INTÉRIEUR EXTERIEUR

RÉSISTANCE THERMIQUE R 4.5

**LE PROCÉDÉ *duolok*** consiste en un verre sélectif LOW «E» scellé, dans lequel est injecté un gaz (l'argon) permettant de réduire considérablement votre facture de chauffage en hiver. Il conserve aussi la fraîcheur de la maison en été.

*"Duolok, le verre le plus performant de l'industrie"*  
Hélène Cantin, Rénover, 1989, No 3

UN SPÉCIALISTE DOMINE ▲ TOUS LES AUTRES

# FENEXPERT

Portes et fenêtres

**GARANTIE LA VIE**

SUR PRODUITS ET INSTALLATION

<b>MONTREAL</b> 6931, rue Beaubien Est Montréal (514) 287-0325	<b>LAVAL</b> 1500, boul. des Laurentides Laval (514) 668-9250	<b>ST-EUSTACHE</b> 170, rue Dubois St-Eustache (514) 472-3658	<b>ST-JÉRÔME</b> 450, boul. Ste-Marcelle St-Jérôme (514) 431-7777	<b>ST-BRUNO</b> 345, boul. Laurier St-Basile-le-Grand (514) 653-3054	<b>GRANBY</b> 108, rue Court Granby (514) 372-3019	<b>VICTORIAVILLE</b> 600, boul. Jutra Est Victoriaville (819) 758-7247	<b>LÉVIS</b> 537, route Kennedy Lévis (418) 833-4465	<b>BAIE-COMEAU</b> 972, rue De Bretagne Baie-Comeau (418) 589-8775	<b>OTTAWA</b> 425, McArthur Road Ottawa (Ontario) (613) 749-1097
<b>WEST ISLAND</b> 10410, boul. Gouin Ouest Roxboro (514) 685-4950	<b>LAVAL</b> 340, boul. Cartier Laval-des-Rapides (514) 668-2272	<b>BLAINVILLE</b> 1221, boul. Labelle Blainville (514) 430-5963	<b>ST-HUBERT</b> 5796, boul. Cousineau St-Hubert (514) 443-8671	<b>TROIS-RIVIÈRES</b> 1344, rue Ste-Marquerite Pointe-du-Lac (819) 377-2005	<b>SHERBROOKE</b> 4340, rue Fontaine Rock Forest (819) 566-0294	<b>QUÉBEC</b> 355, rue Marais Ville Vanier (418) 681-6755	<b>CHICOUTIMI</b> 1426, Rang Ste-Famille Chicoutimi (418) 696-1032	<b>GATINEAU</b> 58, Avenue Gatineau Gatineau (819) 568-0113	

Du 3 au 9 septembre 1990

## Bonichoix

**2,99**

PAPIER HYGIÉNIQUE  
Blanc  
DELSEY  
8 rouleaux

**88¢**

LONGES DE PORC FRAIS  
Bout des côtes  
Environ 1.4 kg

**194**

/lb

\$/kg

## Carrières et professions

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

### La Tribune

#### Directeur du Tirage

Relevant du Président, le candidat à ce poste assumera la responsabilité du Service du Tirage, soit son personnel, la distribution et les ventes du journal, le développement de stratégies, etc...

Doué d'un sens développé de la communication autant avec des adultes qu'avec des enfants, la personne recherchée devra posséder une formation universitaire spécialisée en marketing et/ou une solide expérience similaire de direction. Bilingue, elle devra démontrer ses qualités de leader, apte à diriger une importante équipe de travail. Une connaissance de la région de l'Estrie est essentielle.

Nous offrons un salaire concurrentiel ainsi qu'une excellente gamme d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 10 septembre 1990.

#### La Tribune (1982) Inc.

a/s Directeur du Personnel

1950, rue Roy  
Sherbrooke (Québec)  
J1K 2X8

avec mention: Directeur du Tirage

Ce poste est offert aux hommes et aux femmes.

**99¢**

BISCUITS  
Feuille d'érable (400 g),  
Tartes aux fraises (350 g),  
Galette apogée (350 g)  
CAVALIER  
Ch.

**89¢**

PÂTES ALIMENTAIRES  
CATELLI  
900 g

**3/1,00**

SOUPE AUX TOMATES  
Ordinaire, grand-mère  
CAMPBELL'S  
284 mL

**99¢**

JUS DE LEGUMES  
V8  
1 L

CONTRIBUEZ À L'ÉCONOMIE DE NOS MATIÈRES PREMIÈRES ET À UN ENVIRONNEMENT PLUS PROPRE!

REUTILISEZ VOS SACS D'ÉPICERIE

Remboursement de

**5¢** par sac en papier et

**3¢** par sac en plastique

rapporté et réutilisé immédiatement

*On s'occupe de vous*

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

affilié à

Hudon et Deaudelin Itée